

La Calédonie AGRICOLE

➔ août /
septembre 2025
N°203

Le magazine
de la Chambre
d'agriculture
et de la pêche

village

**Mangeons
local !**



• 15, 16 ET 17 AOÛT •

200 F

**Des saveurs
de chez nous, pour vous !**

Village
des marchés

Mini-ferme

Concours
de barbecue

Poissonnerie

Atelier
du cerf

Village
des exposants



www.cap-nc.nc

Chambre d'agriculture
et de la pêche
de Nouvelle-Calédonie

Dossier
La transformation
agroalimentaire
> P. 18

Projet Resalim
Présentation
des exploitations
> P. 26

Machinisme agricole
Innover dans
les équipements
> P. 36

DU 7 JUILLET
AU 19 SEPTEMBRE

Les **MOIS** du

SUPER **Taux**

PRÊT CONSO

ACCORD | FONDS SOUS
EN **24H*** | **8 JOURS****

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ
VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER

*Offre réservée aux particuliers, soumise à conditions et sous réserve d'acceptation définitive du dossier par l'établissement prêteur. **Mise à disposition des fonds dès le 8ème jour suivant l'acceptation de l'offre de crédit, sur demande. Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

+ d'info au **256 990**

coût d'un appel local

| www.bci.nc



Groupe BRED

BANQUE CALÉDONNIENNE D'INVESTISSEMENT | SAEM au capital de 15 milliards XPF | Siège social : 54, avenue de la Victoire | BP 95 98849
Nouméa cedex Tél. (+687) 25 65 65 - Fax (+687) 25 65 57 | RCS Nouméa 15479 | Fidél n° 0 015 479 001 - RAS NC170007 voir rias.nc

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN



TOUS AU VILLAGE « MANGEONS LOCAL ! »

Enfin, nous allons pouvoir nous retrouver à Bourail, Pouembout, Lifou et Koumac pour des foires agricoles dont les éditions 2024 avaient été annulées ! Même si nous aurions tous préféré ne pas vivre les sinistres événements de mai et juin 2024, cette attente n'aura pas été vaine. Dans l'intervalle, notre initiative « *Mangeons local !* » a pris de l'épaisseur et de l'ampleur.

De nombreux chantiers en lien avec cette ambition, visant à atteindre l'objectif affirmé de sécurité alimentaire, ont été initiés. L'enjeu de la transformation, via des laboratoires de proximité, est désormais au cœur de notre action, en étroite collaboration avec les deux autres chambres consulaires du territoire. Le projet Resalim s'inscrit pareillement dans cette dynamique d'autosuffisance quant à l'alimentation des élevages. La volonté d'accompagner la naissance d'une coopérative pêche souligne également notre capacité à favoriser l'émergence de projets structurants à l'échelle du pays. Les récents ateliers du foncier, auxquels ont participé de nombreux représentants des structures professionnelles, témoignent de ce même engagement. Et il convient tout autant d'inclure dans cette démarche globale les actions menées dans le cadre de la Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique (FED-CAPP). Celles-ci permettent d'envisager la création d'une forme de marché régional fondé sur des échanges et des exportations bénéfiques pour chacun des trois territoires.

Toutes ces actions sont encore loin d'avoir donné leur pleine mesure. L'heure est à la floraison et il faut être attentif à ce que ces fleurs puissent donner pleinement tous leurs fruits pour que la récolte soit à la hauteur de nos espérances. Toutefois, des premiers fruits sont déjà là, prêts à être cueillis, et viennent récompenser les efforts collectifs consentis depuis deux ans et demi. Un village « *Mangeons local !* » sera ainsi mis en place lors de la Foire de Bourail. Concours de barbecue, village des marchés, mini-ferme, dégustations, atelier du cerf, poissonnerie... Autant d'espaces qui viendront promouvoir tous les produits issus de nos filières. À Bourail comme ailleurs, l'agriculture souhaite retrouver sa place au sein des foires, la première !

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche

LES SIGNES EN FIL ROUGE



➔ Mangeons local !

Lorsque cette image est associée à un article ou une brève au sein du magazine, cela signifie que le sujet est en lien avec l'ambition de la mandature visant à promouvoir la consommation de produits locaux, et donc leur production, leur transformation ou leur écoulement.



➔ OBJECTIFS PRIORITAIRES

Au sortir de la crise de 2024, une vingtaine d'objectifs opérationnels prioritaires ont été définis par les équipes techniques, avant d'être validés par les élus de la CAP-NC. Quand cette pastille est associée à un contenu, elle vient préciser le degré d'avancement, en pourcentage, de ces objectifs.



➔ FOCUS

Si le temps vous manque pour lire l'intégralité des articles de votre magazine, nous vous invitons à lire uniquement les contenus des « Focus ». En quelques minutes, vous pourrez ainsi parcourir et assimiler l'essentiel des informations de cette édition.

Ont contribué à ce numéro :

• Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14
• Rédaction : Chambre d'agriculture et de la pêche (Caroline Balber, Pauline Berhault, Fabien Camy, Fanny Cotensou, Dao Deruy, Vincent Galibert, Cécilia Ghesquière, François Haas, Valérie Hanne, Laura Henry, Nicolas Hugot, Amaud Jarossay, Yoann Kerhouas, Denis Labiau, Sabrina Lucien, Joëlle Metua, Pauline Meurlay, Mathieu Naturel, Didier Pastou, Aude Robelin, Sriani Sadimoen, Sophie Tron, Sébastien Utard), Passerelle (Marie-Lise Calabretto, Aurélie Dumté, Valérie Kempf, Géraldine Lefèvre), Alizée Bonnet (Bio Calédonia) Chloé Fontfreyde (Opao NC), Chloé Lafleur (Resa), Virginie Leclerc-Roques (Fiaf), Chloé Sagibene (Valorga), Anne-Julie Turchi (Repair), Séverine Valter (CFPPA antennes Nord et Sud)
• Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42
• Photo de couverture : Illustration Mathieu Linotte

La Calédonie agricole est une publication de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
BP 111 - 98 845 Nouméa Cedex / Tél. 24 31 60
Fax 28 45 87 / mail : accueil@cap-nc.nc
Directeur de publication : Jean-Christophe Niaoutou
Directeur général : Guylain de Coudenhove
Chargée de communication : Alizée Maio
Coordination : Passerelle - tél. 76 29 14

Sommaire

04 LES BRÈVES

08 L'ACTU

- L'actu des élus
- Spécial Foire de Bourail
- Les prochaines foires agricoles
- Économie maorie : un modèle inspirant
- Cap sur l'export
- Le marché des fruits et légumes en Nouvelle-Calédonie

18 DOSSIER

- La transformation agroalimentaire, un secteur en plein développement

24 ANIMAL

- En bref
- Projet Resalim : présentation des 9 participants
- Portrait : Mariana Mati
- Un nouveau cahier des charges pour les œufs fermiers
- La lutte contre *sporobolus* se poursuit
- Fiche technique : le bilan fourrager

34 VÉGÉTAL

- En bref
- Équipements agricoles, l'innovation pour répondre aux enjeux
- Fiche technique : chenilles défoliatrices sur maïs grain
- Portrait : Laura Foord
- Fiche technique : focus sur la ferti-irrigation

32 PÊCHE

- En bref

44 ALIMENTATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- En bref
- PERENNE : huit exploitations testent la restauration végétale
- Prim'Air : zoom sur les fertilisants organiques
- Fiche technique : tout savoir sur le fonds PEP

50 GESTION DE L'ENTREPRISE

- Fiche technique : la capacité d'autofinancement
- Indicateurs économiques

52 FORMATION

- Les prochaines formations agricoles

53 BIENVENUE À LA FERME PETITES ANNONCES

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc

Régie publicitaire :
Media Boost NC - contact@mediaboost.nc
Directrice de publicité Médias/Régies :
Sabrina El Mahhari - tél. 74 45 19
Directrice des opérations :
Sophie Dantoing - tél. 76 74 86
Chargée de développement :
Rebecca Vaesa - tél. 92 66 45
Impression : Artypo

ISSN : 1257 - 0397
La Calédonie agricole est tirée à 2 588 exemplaires. Toute reproduction partielle ou totale de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur. Uniquement sur abonnement. Pour vous abonner (6 numéros par an), contactez-nous à comm@cap-nc.nc

Le président de la Chambre d'agriculture et de la pêche, les élus et le personnel adressent leurs plus sincères condoléances à la famille de France Debien, plus connu sous le surnom de Poupoune, ancien élu de la CAP-NC et figure emblématique de la Brousse et de l'élevage, décédé le 25 juin. Nous rendons également hommage à Patrick Fayard, décédé le 19 juin, aviculteur à la ferme La Pépinière à Dumbéa.

Réseaux sociaux

Une campagne numérique en faveur des marchés de proximité

Depuis fin juillet, la CAP-NC diffuse sur ses réseaux sociaux des vidéos, sous forme de portraits, pour mettre en avant les exposants des marchés de proximité auprès du grand public. Qu'ils soient présents sur les marchés de Ducos, Dumbéa ou Bourail, ces producteurs portent la stratégie de la chambre « *Mangeons local !* », en proposant des produits locaux, frais et de qualité aux Calédoniens et en valorisant les circuits courts.

Abonnez-vous à

-  **Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie**
-  **Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie**



Mission à Wallis-et-Futuna

Du 14 au 19 juillet, une délégation calédonienne s'est rendue à Wallis-et-Futuna. Dans le cadre de la FED-CAPP (Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique), la CAP-NC, représentée par son président Jean-Christophe Niaoutou et les élus Mariana Mati et Christian Georget, a notamment défendu la nécessité de développer la production agricole afin de tendre vers l'autonomie alimentaire des territoires du Pacifique. Au programme, rencontres officielles et avec des producteurs, visites d'exploitations : élevage porcin en plein air, maraîchage, cultures vivrières, élevage avicole œufs...

En savoir plus sur la fertilité des sols

Du 1^{er} au 3 juillet, 16 stagiaires ont participé à la formation fertilité des sols, assurée par le pôle Végétal de la CAP-NC, en partenariat avec Repair, l'IAC et Valorga, au CFPPA à Pouembout. Parmi les thématiques abordées : la définition d'un sol (composition, structure, texture), le cycle et les rôles de la matière organique, la mise en œuvre de tests pour réaliser un diagnostic, l'impact des pratiques sur les sols...

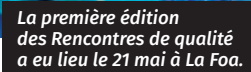


La CAP-NC au Forum du changement climatique



Mardi 22 juillet, l'Université de la Nouvelle-Calédonie a accueilli la deuxième édition du Forum du changement climatique, à l'initiative du gouvernement. Franck Soury-Lavergne, élu, représentait la CAP-NC et a participé à la table ronde sur l'agriculture, l'alimentation et les usages de l'eau. Il a rappelé que les secteurs de l'agriculture et de la pêche sont les plus impactés par les effets du changement climatique. L'élevage bovin souffre de périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes, alors que dans le même temps, les cultures subissent des épisodes pluvieux toujours plus intenses... Et les modèles climatiques pour l'avenir confirment cette évolution. L'élu a mis en avant la nécessité de se doter d'une politique globale de l'agriculture sur le long terme afin de pouvoir tendre vers l'autonomie alimentaire tout en prenant en compte le changement climatique. Il a également affirmé la volonté de la CAP-NC de trouver les moyens de transmettre concrètement à ses ressortissants les projections climatiques et comment s'y préparer. Enfin, il a souligné que la chambre est déjà engagée dans l'accompagnement et la mise en place de solutions, avec des projets comme Resalim (voir article en page 26).

Plus d'infos sur la stratégie calédonienne du changement climatique sur gouv.nc



Inscription et renseignements au 97 87 88 - fhaas@cap-nc.nc

**QUINCAILLERIE
CALEDONIENNE**



GAMME ⚡ 20V

BOULONNEUSE À CHOC

32.794^{F TTC}

Couple de serrage :
850 Nm
En desserrage :
Jusqu'à 1.000 Nm



2 batteries 20V
de 4Ah



Chargeur

3 douilles
2, 24, 27 mm

**MÊME BATTERIE
POUR TOUS NOS OUTILS
INGCO 20V**

POMPE À GRAISSE

21.960^{F TTC}

 690 bars
 76 cm de flexible

Ref 129950

**SCIE
SABR**

Ref 170698

10.736^F TTC

 Capacité de coupe :
Bois 65 mm | Métal 8 mm

 Vitesse à vide :
jusqu'à 3200 tr / min

**LAME DE SCIE SABRE
POUR VIANDE**

Compatible avec la
scie sabre

3.575^F TTC

RAE 125982

*Batterie vendue séparément | à partir de 5.855 ^{HT} 2.0Ah compatible avec toute la gamme 20V INGCO

☎ 27.47.22

DUCOS - 13 RUE AMPÈRE

WWW.QUINCAILLERIE.NC

CONSTRUISONS NOTRE PAYS. ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

SUIVEZ-NOUS



La CAP-NC vous alerte



Des fraudeurs ont récemment fait circuler un faux RIB de la CAP-NC pour récolter les informations bancaires des internautes. En cas de message suspect, il est donc conseillé de ne pas cliquer ou répondre, ni de communiquer des données personnelles. Les services de la CAP-NC vous informent que le RIB n'a pas changé.

Service comptabilité de la CAP-NC :
tél. 24 31 68 - comptabilite@cap-nc.nc

Le dispositif Relance du FIAF

Le Fonds interprofessionnel d'assurance formation (FIAF) propose le dispositif Relance pour soutenir les entreprises employeuses en difficulté. Sous certaines conditions, il permet de mobiliser des financements complémentaires à l'enveloppe annuelle de 400 000 F. L'accompagnement proposé est à la fois financier et méthodologique, avec un objectif clair : favoriser la montée en compétences ou le reclassement des salariés, en particulier dans les contextes de transition, de réorganisation ou de licenciements prévisibles. Le FIAF finance également des bilans professionnels de 9 heures, destinés à aider les salariés à faire le point sur leurs parcours et à envisager de nouvelles perspectives professionnelles.

➔ **RENSEIGNEMENTS**
tél. 47 68 68 - contact@fiaf.nc - www.fiaf.nc



Formation Ramendage de filets à Canala

Organisée par la CAP-NC et financée par la province Nord, la session a permis à sept pêcheurs de se former aux techniques d'entretien et de réparation de filet du 8 au 10 juillet à la tribu de Gélima à Canala. Les bases acquises par les participants :

- L'identification et l'utilisation du matériel nécessaire ;
- Les nœuds et termes spécifiques au ramendage ;
- La reconnaissance des différentes mailles (franches, de côté, pattes) et le sens de laçage ;
- Le laçage d'une nappe de 10 mailles sur 5 côtés ;
- La réparation de déchirures simples ou par pose de placard.

À cette occasion, le pôle Pêche de la CAP-NC a présenté ses missions et échangé avec les pêcheurs sur plusieurs thématiques : les démarches administratives liées à la profession, la carte patron pêcheur, le label Pêche responsable côtière, ainsi que les autres formations proposées par la chambre.



Transition énergétique

1^{ère} matinée Énergie pour les grandes cultures

Le 29 août de 8 h 30 à 11 h 30, une matinée consacrée à l'énergie est coorganisée par la CAP-NC et le Cluster Synergie et financée par l'Ademe et l'Agence calédonienne de l'énergie à Ouaméni, sur l'exploitation de David Perrard. Les échanges porteront sur le dimensionnement du mix énergétique et de l'irrigation en grande culture. L'objectif ? Démontrer la faisabilité d'un mix plus résilient et moins dépendant des énergies fossiles, en tenant compte de la réalité économique des exploitations.

Événement ouvert à tous - Renseignements : tél. 24 31 60 - devdurable@cap-nc.nc

Consultez le Guide des services de la CAP-NC

Sorti en début d'année, le *Guide des services*, édition 2025-2026, est disponible au siège et dans les antennes de la CAP-NC ou téléchargeable en ligne sur cap-nc.nc. Cet outil, mis à la disposition des ressortissants ou porteurs de projet, recense les services individuels et collectifs, que ce soit en termes de gestion de son exploitation, d'approvisionnement, de conseils techniques ou de commercialisation, de certification des produits, de formation, etc.

Pour consulter le Guide des services en ligne, connectez-vous à cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"



Bilan PROTEGE



Pour rappel, le projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes, auquel la CAP-NC a fortement contribué, visait à promouvoir un développement économique durable et résilient face au changement climatique au sein des pays et territoires d'Outre-mer européens du Pacifique (PTOM), en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables. Il s'est achevé le 31 décembre 2024. Une large documentation autour des quatre thématiques traitées - Agriculture et foresterie, Pêche côtière et aquaculture, Eau, Espèces exotiques envahissantes - est disponible sur le site de la Communauté du Pacifique.

➔ **RENDEZ-VOUS SUR www.spc.int**

LA FOIRE DE BOURAIL EST DE RETOUR

SOILS



NOS OFFRES

IMBATTABLES AUSSI...

À RETROUVER SUR NOTRE STAND



CASE IH
AGRICULTURE



NEW HOLLAND
AGRICULTURE



HOWARD

ARRIVAGE DE NOUVEAUX GYROBROYEURS **HOWARD**

CIPAC
Industrie



Garantie



Assistance



Maintenance



Formation

100%
SOLUTIONS **SAV**

Pour tous renseignements complémentaires,
contactez Christophe en scannant le QRcode.

*Photos non contractuelles



CIPAC Industrie NC



www.cipac-industrie.nc

L'activité du président



DU 14 AU 19 JUILLET 2025

Mission à Wallis-et-Futuna

Une délégation calédonienne, composée entre autres de la CAP-NC, dont son président Jean-Christophe Niaoutou et les élus Mariana Mati et Christian Georget, et de l'Ocef, s'est rendue à Wallis-et-Futuna pour favoriser les échanges et œuvrer en faveur de l'autonomie alimentaire de nos territoires.

7 JUIN 2025

Grand marché à Bourail

Jean-Christophe Niaoutou était présent à Bourail pour le Grand marché local et gourmand, organisé par le réseau Bienvenue à la ferme. Une belle occasion de mettre en avant les produits locaux.



17 JUIN 2025

La CAP-NC au Congrès

Le président a été auditionné par la commission de l'agriculture et de la pêche pour défendre la sécurité alimentaire de la Nouvelle-Calédonie.

19 JUIN 2025

Visite de courtoisie

Le président a rencontré le nouveau haut-commissaire, Jacques Billant, au siège de la CAP-NC. Les échanges ont porté autour du développement de l'agriculture et de la pêche.

28 JUIN 2025

Courses hippiques à La Foa

Après avoir accueilli plusieurs personnalités sous le pavillon de la CAP-NC, Jean-Christophe Niaoutou a remis le trophée au grand vainqueur de la course n°3 remportée par Storm Dancer et monté par Valentin Le Bœuf.



3 JUILLET 2025

Sommet à Paris

À l'occasion des rencontres qui ont eu lieu dans l'Hexagone sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, Jean-Christophe Niaoutou représentait les secteurs de l'agriculture et de la pêche aux côtés des autres acteurs économiques.

25 JUILLET 2025

Atelier du foncier agricole

Une quarantaine de personnes ont participé à l'atelier organisé par la CAP-NC et animé par la coopérative Tero. Étaient présents aux côtés du président, plusieurs élus de la chambre ainsi que le président de la SEBNC, Guy Monvoisin, et des membres du bureau de la FNSEA. Au programme, un état des lieux du foncier agricole, des échanges entre les représentants du secteur et des propositions sur l'évolution de l'Adraf.

RENDEZ-VOUS ET ACTIONS SUR LE TERRAIN DES ÉLUS

10 JUIN 2025

Atelier Coop Pêche

Mario Lopez et Benoît Beliaeff, élus, ont participé, avec les acteurs de la filière pêche, au 3^e atelier Mieux valoriser les produits de la mer pour le lancement d'une coopérative (voir brève p. 42).

26 JUIN 2025

Journée innovation agroéquipement

La plateforme machinisme agricole de la CAP-NC a organisé une journée sous le signe de l'innovation au lycée Michel-Rocard de Pouembout, en présence notamment de l'élus Grégory Weiss.

DU 29 JUIN AU 5 JUILLET 2025

Study Tour en Nouvelle-Zélande

Raynald Washetine, élu, faisait partie de la délégation qui s'est rendue en Nouvelle-Zélande pour mieux connaître le modèle économique maori (voir article p. 13).

3 JUILLET 2025

Commercialisation agricole

La CAP-NC, représentée par Franck Soury-Lavergne, a été invitée à participer aux échanges entre les mairies de Voh et Canala sur le développement de la production agricole et des circuits de commercialisation.

16 JUILLET 2025

Matinée technique Resalim-Prim'Air

Dans le cadre des deux projets, des ateliers autour de l'alimentation animale et l'utilisation des matières organiques étaient proposés à la trentaine de participants présents, dont Angelo Devaud, élu de la CAP-NC.



Photos : © CAP-NC

 **ZIZA Païta**



46 68 68

AGRI
IMPORTNC



Agri Import Professionnel NC



magasin@agri-import.nc



Foire de Bourail 2025 !

Venez découvrir nos solutions



**SERRES
DE MARAICHAGE**



**TUNNELS
DE STOCKAGE**



**BÂTIMENTS
& ÉQUIPEMENTS**

Profitez des taux de
défisc exceptionnels !



www.agri-import.nc

Jeu de piste

SAMEDI 16 AOÛT

► **Départ 9h30 → 15h**

Jeu de piste « *Mangeons Local* »

> tous publics



Village des marchés

Village des marchés



*Concours
de barbecue*

Passage principal

village



Poissonnerie



**Mangeons
local !**



Au menu !

VENDREDI 15 AOÛT

► 10h → 11h

Atelier planification des cultures avec REPAIR

> professionnels uniquement



► 11h → 12h

Dégustation de poulet de chair avec les Signes de Qualité

> tous publics



► 13h30 → 16h

Stratégie de la CAP-NC : état des lieux à mi-mandat par Jean-Christophe Niaoutou, Président CAP-NC

> professionnels et politiques uniquement



SAMEDI 16 AOÛT

► 7h → 11h

Matinée des partenaires

> tous publics



► 9h → 12h & 13h30 → 17h

Concours de barbecue

> tous publics



► 10h → 11h & 15h → 16h

Dépeçage et transformation de cerfs

> tous publics



► 11h & 14h

Cooking Show 100 % local avec le chef KOCE Alphonse

> tous publics



DIMANCHE 17 AOÛT

► 10h → 11h

Dépeçage et transformation de cerfs

> tous publics



► À partir de 10h

Tentative de record du monde

de la plus grande brochette de cerf

> tous publics



Mini-ferme



Pavillon
de la
CAP-NC



Village des exposants • Agriculture



Village des exposants • Artisanat

Atelier
du Cerf



Des saveurs
de chez nous,
pour vous !



• 15, 16 ET 17 AOÛT •

LA CAP-NC S'IMPLIQUE DANS LES FOIRES ET LES MARCHÉS



« **Mangeons local !** », ce n'est pas juste un slogan. Aussi, la Chambre d'agriculture et de la pêche s'applique à mettre en place un maximum d'actions pour que ces deux mots prennent tout leur sens. Son implication forte au sein des foires et marchés en est un parfait exemple.

Une signalétique visible, des animations originales, des producteurs et ressortissants qui vendent en direct : voilà ce que promet la présence de la CAP-NC, cette année, sur les foires agricoles et les marchés qui la sollicitent. À Bourail, à Koumac, à Pouembout, dans les marchés agricoles ou autres événements, le village « **Mangeons local !** » sera particulièrement mis en avant.

REVENIR À LA SOURCE

Si la chambre s'implique davantage dans ces événements agricoles, c'est aussi grâce à une volonté partagée des comités qui souhaitent remettre les agriculteurs calédoniens et les produits locaux au cœur de leurs manifestations. « Nous promouvons, à travers ces foires et événements, le « **Mangeons local !** », en accompagnant nos ressortissants dans la mise en marché de leurs produits », explique Arnaud Jarossay, responsable du service Recap (Réseau événement communication agritourisme et promotion).

CIRCUIT COURT

Concrètement, ces espaces clairement identifiés proposent aux visiteurs des stands de produits frais et locaux, vendus en direct. Une demande forte, tant du côté des producteurs que des clients. « Le circuit court, c'est ce dont les ressortissants ont besoin. Il permet de fidéliser leur clientèle et, pour ces derniers, de trouver des produits frais, locaux, de proximité, à meilleurs prix. » L'autre point fort de cet espace de la CAP-NC, au cœur des événements agricoles, ce sont les animations. « Nous proposons des ateliers autour de la transformation, de la découpe, de la

cuisine, ou encore des concours de barbecue organisés avec des partenaires. Et bien sûr des produits à déguster ! », liste le responsable.

MISE EN RÉSEAU

Ainsi, la CAP-NC s'implique cette année encore avec force et conviction pour promouvoir sa stratégie « **Mangeons local !** » tant visuellement, commercialement et en termes d'animations, qu'en jouant un rôle de facilitatrice grâce à la mise en réseau des acteurs du secteur agricole. Car manger local, cela concerne tous les Calédoniens, à tous les niveaux.

Vos prochains rendez-vous agricoles

- **Foire de Bourail**, du 15 au 17 août
- **Fête agricole de Pouembout**, samedi 6 septembre
- **Foire des Îles - Lifou**, du 12 au 14 septembre
- **Foire de Koumac**, du 19 au 21 septembre

« La CAP-NC promeut, à travers ces foires et événements, le « **Mangeons local !** », en accompagnant notamment nos ressortissants dans la mise en marché de leurs produits. »



ÉCONOMIE MAORIE : UN MODÈLE INSPIRANT

Organisée par le consulat de la Nouvelle-Zélande, en étroite relation avec le ministère des Affaires étrangères néo-zélandais, la mission de découverte de l'économie maorie a permis à une délégation calédonienne de se familiariser avec un modèle tout aussi novateur que couronné de succès. Raynald Washetine, élu de la CAP-NC, revient sur cette mission à laquelle il a participé du 29 juin au 5 juillet.

La Calédonie agricole : Quel regard portez-vous sur le modèle économique maori au terme de cette mission ?

Raynald Washetine : Il y a beaucoup de choses à retenir de ce séjour qui nous aura permis une immersion dans le fonctionnement des iwis [équivalent d'un district localement]. Ceux-ci, depuis un certain nombre d'années, ont clairement défini que le développement économique, au sein de leur écosystème, bien loin de nuire à leur identité, était au contraire un outil fondateur pour défendre et faire rayonner leur modèle culturel.

Quels enseignements est-il possible d'en tirer ?

C'est un modèle puissant qu'ils ont mis en place car leur développement économique leur permet d'exister aux yeux du monde tout en préservant leurs enjeux communautaires. Tout est fait pour mettre en avant le caractère maori, son authenticité, en acceptant les règles du jeu économique mais sans jamais trahir leur modèle social. Ils ont mis en place un cadre qui permet une ouverture, qui vient les enrichir au sens large du terme. Ils nouent ainsi des relations fortes avec de très nombreux partenaires, que ceux-ci appartiennent à la sphère scientifique, financière ou industrielle. Ils n'hésitent pas à faire appel à des gens de l'extérieur, à solliciter des compétences, tout en ayant le souci permanent de se former.



À titre particulier, que retirez-vous de cette mission ?

Un constat déjà, celui de voir que des entrepreneurs kanak irriguent tout le territoire, et qu'ils font preuve d'un volontarisme important. Ce moment de partage a permis de constater cette volonté de faire, d'exister en tant qu'entrepreneur kanak. Je retiens également qu'il est possible de créer de la valeur sans renier les valeurs du clan, de la famille. De manière générale, et nous devons nous en inspirer, les Maoris viennent souligner que le développement individuel n'est pas un frein au développement communautaire. Les deux doivent se nourrir l'un l'autre à travers un mécanisme profond de redistribution locale et communautaire.

Quelques chiffres

La part de l'économie maorie au PIB (produit intérieur brut) néo-zélandais a augmenté de **88 %** entre 2018 et 2023 pour atteindre **9 %** du PIB actuellement. Sur une tendance plus longue, de **20 ans**, la croissance a été de **400 %**. Enfin, le nombre d'entrepreneurs maoris a crû de plus de **50 %** sur les sept dernières années.

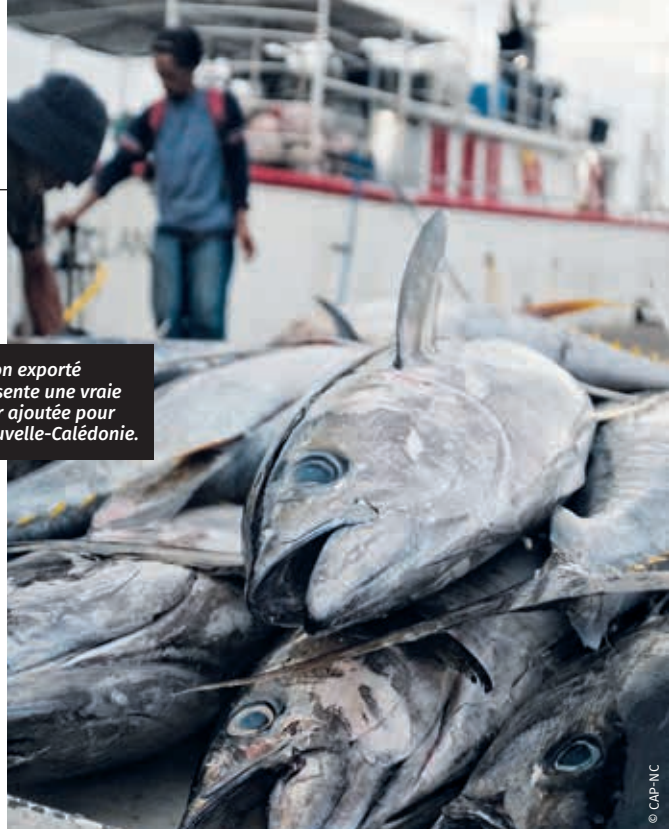
Sources : The New Zealand Herald

	Modèle économique maori	Modèle capitaliste classique
→ Objectif principal	Bien-être collectif et durable	Maximisation du profit individuel
→ Propriété des actifs	Iwis, hapu, trusts collectifs	Individus, investisseurs...
→ Horizon temporel	Long terme	Retour sur investissement
→ Mode décisionnel	Collectif, consensuel	Centralisé ou hiérarchique
→ Mesure du succès	Santé sociale, prospérité durable	Rentabilité, croissance
→ Redistribution	Priorité à la communauté	Salaires, dividendes
→ Vision de la terre	Trésor à protéger, non échangeable	Simple actif économique
→ Innovation	Compatible avec culture et écologie	Priorité au profit

CAP SUR L'EXPORT



Le thon exporté représente une vraie valeur ajoutée pour la Nouvelle-Calédonie.



Plusieurs filières agricoles ou de la pêche produisent un volume supérieur aux besoins du marché local. Certaines se sont déjà tournées vers l'export pour élargir leurs marchés. D'autres étudient cette solution afin de trouver de nouveaux débouchés face au ralentissement économique que subit le territoire et à une baisse générale de la consommation. Pour les accompagner au mieux dans leurs démarches, la CAP-NC met en place une cellule export, bientôt opérationnelle.

LA CAP-NC, FAVORABLE À L'EXPORTATION

L'exportation, en favorisant l'excellence de la production locale, la création d'emplois et la diversification des sources de revenu, permet de stimuler l'économie d'un pays, notamment en permettant des investissements calés sur un plus grand bassin de population. En Nouvelle-Calédonie, la balance commerciale (différence entre la valeur des exportations et des importations) a longtemps été soutenue par la filière nickel. Les produits de la mer et de la terre, quant à eux, représentaient en valeur plus de 2,7 milliards de francs en 2024 (source : isee.nc). Si la priorité de la CAP-NC est de renforcer la part des produits locaux dans la consommation des Calédoniens, elle soutient également l'exportation qui permet à ses ressortissants à la fois de trouver de nouveaux circuits de commercialisation et de valoriser la qualité de leurs produits afin de répondre aux exigences et aux normes des marchés internationaux. Ainsi, la création de la FED-CAPP (Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique - Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie) vise à développer les échanges commerciaux entre les trois territoires. C'est pourquoi, après le déplacement d'une délégation composée de la CAP-NC, l'Ocef et l'IVNC (Interprofession viande) en mai dernier, une première opération pour exporter plusieurs tonnes de viande (bœuf, veau, cerf) vers la Polynésie est en cours.

Denis Labiau, en charge de la cellule export, explique qu'« il est très important d'initier des actions concrètes. Cependant, pour renforcer l'exportation de nos produits, nous devons aussi améliorer et développer le secteur de la transformation alimentaire, encore insuffisant, car sans transformation, l'export est limité à certains segments comme celui des poissons frais entiers transportés par voie aérienne par un opérateur agréé pour la sûreté ». C'est pourquoi la Chambre soutient et encourage la professionnalisation et la structuration de ce secteur (voir dossier page 18). « Ce qui permettra à un producteur d'envisager ou non d'exporter, comme par exemple vers les marchés de niche pour les produits de haute qualité. Ce n'est pas la quantité qui compte, mais la qualité. » Ainsi, le territoire, qui produit artisanalement ou déploie des techniques de production respectueuses des ressources naturelles, des travailleurs et des normes les plus exigeantes, dispose d'atouts à l'export sur des segments précis, complémentaires aux circuits classiques de vente.

DES PRODUITS RECONNUS À L'INTERNATIONAL

Plusieurs filières ont déjà intégré dans leur stratégie commerciale l'exportation et ont su, au fil des ans, s'adapter et conforter leur présence sur les marchés internationaux. Parmi les produits de la mer, la filière hauturière, avec notamment le thon et le marlin, l'aquaculture (crevettes) et les holothuries

exportent essentiellement vers l'Europe, le Japon et la Chine. Pour l'agriculture, la squash et la lime sont commercialisées au Japon, en Corée du Sud et en Nouvelle-Zélande. En ce qui concerne les autres produits de la terre, on peut également citer le santal, la vanille, les huiles essentielles (niaouli), la génétique (bovine, porcine ou équine), et l'alimentation animale qui disposent de véritables atouts pour exporter. Des filières exportatrices par le passé, comme le cerf ou les coquilles de troca, pourraient être relancées car elles possèdent les équipements agréés sur le plan sanitaire et bénéficient de l'expérience et d'un portefeuille clients pour redéployer ce type d'opération. Enfin, les apiculteurs qui couvrent les besoins du territoire, les éleveurs bovins et porcins étudient actuellement les possibilités de vendre une partie de leurs productions à l'extérieur, appuyés par des dispositifs d'aides à l'export.

LE RÔLE DE LA CELLULE EXPORT

La constitution de la cellule export, à laquelle plusieurs élus de la CAP-NC contribueront activement, est en cours et répond à une demande des ressortissants pour les accompagner dans leurs démarches à l'export. Elle vise notamment à compléter le travail mis en place par le cluster NCT&I (New Caledonia Trade and Invest), la CCI-NC (Chambre de commerce et d'industrie) membre de la Team France Export et la CMA-NC (Chambre de métiers et de l'artisanat) qui dispensent de précieux conseils et

EXPORTATIONS DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE EN 2024*



	Quantité en kg	Valeur en milliers de francs
Produits de la mer	1 459 936	2 042 041
Thons	521 201	259 795
Crevettes	872 450	1 731 260
Trocas	39 840	17 115
Holothuries	1 674	19 510
Autres	24 771	14 361
Produits de la terre et de l'élevage	921 716	135 763
Produits vivants	5 930	17 656
Huilles essentielles	7 927	514 931
TOTAL	2 395 509	2 710 391

*Source : isee.nc

une assistance sur la prospection des marchés internationaux selon les secteurs d'activité et les conditions juridiques, sanitaires, fiscales, logistiques, les contacts institutionnels et les dispositifs nationaux. Denis Labiau souligne qu'« il s'agit d'utiliser à bon escient ces outils, études et informations dont peuvent aussi bénéficier nos ressortissants. Le rôle de la cellule de la CAP-NC est d'accompagner spécifiquement les ressortissants de façon pratique et efficace dans leur recherche de clients potentiels sur des marchés très ciblés ». La cellule pourra également aider le producteur ou la filière en apportant un support relatif à la levée des contraintes réglementaires ou logistiques, et en participant à la réalisation de documents techniques, tels que la rédaction de cahiers des charges incluant des clauses techniques particulières, qui peuvent intégrer les labels ainsi que les marques et valoriser les produits selon la filière. « L'objectif est de faire gagner du temps à nos producteurs qui sont en capacité de proposer une offre à l'export sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée et d'étudier avec eux la viabilité de leur projet. »



La filière miel, en surproduction, à la recherche de nouveaux marchés à l'export



Le rôle de la cellule export de la CAP-NC est surtout d'accompagner les ressortissants de façon pratique et efficace dans leur recherche de clients potentiels sur des marchés très ciblés.



BIEN CONSTRUIRE SON PROJET
À L'EXPORT

Avant de se lancer, il est indispensable de se préparer au mieux en définissant clairement sa stratégie commerciale pour être en capacité d'exporter une partie de sa production, quel que soit son secteur d'activité. Une fois la décision prise, le projet doit être consolidé par la réalisation d'un nouveau business plan qui prend en compte à la fois le marché local et le volet export qui engendre forcément des coûts et des charges supplémentaires. Ce qui nécessite également la réalisation d'un cahier des charges et la mise en place d'une offre tarifée de ses produits, incluant les Incoterms, c'est-à-dire les obligations réciproques du vendeur et de l'acheteur, la répartition des coûts de transport, ainsi que le lieu de livraison qui représente le point de transfert des risques du vendeur à l'acheteur. L'entreprise ne doit pas se retrouver en difficulté et la marge commerciale doit donc être acceptable et permettre ainsi d'écouler une partie de la production valorisée sur les marchés convoités.

Renseignements
Cellule export de la CAP-NC :
tél. 24 31 60 - export@cap-nc.nc



LE MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES EN NOUVELLE-CALÉDONIE



L'agriculture locale fait face à des défis majeurs liés à la saisonnalité, aux aléas climatiques et au contexte socio-économique. Ces facteurs entraînent des déséquilibres, comme la surproduction, généralement de juillet à décembre, entraînant des pertes pour les producteurs, ou des pénuries, de janvier à juin, augmentant le recours aux importations. Un dispositif de régulation du marché a été mis en place. Son objectif est triple : favoriser l'écoulement de la production locale, sécuriser le revenu des producteurs et garantir un approvisionnement optimal pour le consommateur en ajustant les volumes des produits importés.

La régulation du marché des fruits et légumes se déroule en cinq étapes clés et fait intervenir plusieurs acteurs locaux.

1 COLLECTE DES DONNÉES TERRAIN, UN OUTIL STRATÉGIQUE

Parmi les données nécessaires à la mise en place de la régulation du marché, les mercuriales recueillies et publiées par la CAP-NC. Elles listent pour une période donnée les prix et les volumes des fruits et des légumes lors de leur commercialisation entre le producteur et le premier acheteur : grossiste, colporteur, distributeur, snack, restauration collective, boutique de primeurs, etc. Envoyées chaque vendredi à toute personne qui en fait la demande, les mercuriales sont également transmises aux acteurs du secteur agricole, et notamment à la Davar (Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales), l'Agence rurale et l'Ifel-NC (Interprofession fruits et légumes).

De son côté, la Davar, avec le soutien de l'association Arbofruits, mène chaque mois des enquêtes sur le terrain auprès des producteurs de fruits et légumes sur l'ensemble du territoire. Les données sont collectées entre le 15 et le 5 du mois suivant. Ces enquêtes, en moyenne 550 par mois (340 pour les fruits, 210 pour les légumes), sont cruciales pour obtenir une vision la plus juste possible de la production locale.

Elles couvrent plusieurs volets :

→ **Commercialisation** : les données permettent de suivre les tendances du marché, de répondre à des demandes statistiques et de réaliser les publications officielles. Elles servent aussi d'appui aux décisions publiques ;



→ **Plantation** : les enquêtes offrent une vision actualisée de l'occupation des sols, des pratiques culturales et de l'évolution des spéculations. Ces informations peuvent être utilisées pour cibler des dispositifs d'aides, selon les communes, les productions et les volumes concernés ;

→ **Prévisions** : les résultats permettent d'anticiper les disponibilités à venir et d'ajuster les régulations du marché, notamment les quotas d'importation.

La participation à ces enquêtes, bien que volontaire et non obligatoire, est fortement recommandée pour les producteurs ayant une activité commerciale. Elle offre des avantages directs, tels que l'aide à la comptabilité agricole ou aux déclarations administratives, et constitue un outil d'aide à la décision pour piloter leur production. La confi-

dentialité des données est garantie, respectant le RGPD (règlement général sur la protection des données) et le secret statistique.

2 ANALYSE ET PROPOSITION DES QUOTAS

Le 5 de chaque mois, une liste des prévisions de production est transmise par la Davar à l'Agence rurale afin de lui permettre de réaliser des propositions d'ouverture ou de fermeture de quotas. Cette étape prépare les arbitrages du comité de régulation.

3 COMITÉ DE RÉGULATION

Vers le 7 de chaque mois, le comité de régulation, animé par l'Ifel, réunit les acteurs de la filière pour étudier et échanger sur les propositions de

l'Agence rurale en fonction des critères suivants :

- Les prévisions de la production locale;
- La capacité d'approvisionnement des producteurs;
- Les besoins mensuels estimés pour chaque spéculation;
- Les prix de vente des producteurs issus des mercuriales de la Chambre d'agriculture et de la pêche.

Ces discussions visent à trouver le juste équilibre et à aboutir à des propositions partagées. L'Agence rurale prend la décision finale et est chargée d'ajuster les volumes d'importation en fonction des besoins du marché local.

4 ATTRIBUTION DES QUOTAS

Autour du 10 du mois, les quotas attribués par l'Agence rurale sont saisis dans l'application quota.nc, permettant aux grossistes d'en disposer pour la période en cours.

5 SUIVI ET AJUSTEMENTS

Des quotas complémentaires peuvent être attribués par l'Agence rurale. Les prévisions et listings de la Davar sont diffusés le 15 de chaque mois aux abonnés.

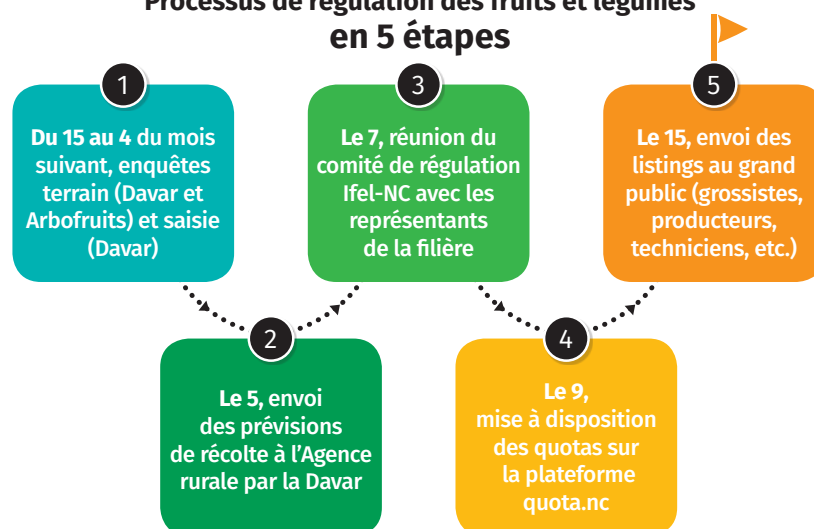
→ En conclusion

Le dispositif de régulation des fruits et légumes en Nouvelle-Calédonie est essentiel pour ajuster les volumes importés, protéger et valoriser la production locale, tout en assurant un approvisionnement suffisant du marché. Grâce à une collecte de données rigoureuse, une analyse approfondie des besoins et une concertation transparente au sein du comité de régulation, ce mécanisme a pour objectif de contribuer à la stabilité et à la pérennité de la filière agricole calédonienne.



© CAP-NC - N. PETIT

Processus de régulation des fruits et légumes en 5 étapes



FOCUS SUR LA RÉGULATION DU MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES

• Objectif principal

Équilibrer le marché local des fruits et légumes en Nouvelle-Calédonie en valorisant la production locale et en ajustant les volumes importés pour garantir l'approvisionnement du consommateur.

• Données cruciales

La Davar collecte mensuellement et directement des données détaillées auprès des producteurs, essentielles pour la connaissance du marché et les prévisions. En complément, la CAP-NC recense les prix et les volumes des fruits et légumes vendus au marché de gros de Ducos qui centralise l'essentiel des échanges commerciaux.

• Processus décisionnel

L'Agence rurale propose des quotas d'importation basés sur ces données, qui sont ensuite arbitrés par le comité de régulation.

• Autorité de décision

L'Agence rurale a le dernier mot et peut ajuster les volumes d'importation à tout moment pour répondre aux besoins du marché.

• Évolution continue

Le système cherche constamment à s'améliorer en affinant l'estimation des besoins et en renforçant la collaboration avec les acteurs de la filière.

RENSEIGNEMENTS

Davar : tél. 25 51 41 - davar.sar@gouv.nc - davar.gouv.nc

Agence rurale : tél. 26 09 60 - contact@agencerurale.nc - agence-rurale.nc

Ifel-NC : tél. 70 45 33 - contact@ifel.nc - fruitsetlegumes.nc

CAP-NC : tél. 28 23 20 - mdg@cap-nc.nc - cap-nc.nc



DAVAR
Direction des Affaires
Vétérinaires, Alimentaires
et Rurales



Dans un contexte général particulièrement dégradé, la transformation agroalimentaire peut jouer un rôle de levier essentiel pour relancer l'économie calédonienne. Elle permet non seulement de valoriser les ressources locales et stimuler l'emploi en contribuant à la croissance économique, mais également de tendre vers l'autosuffisance alimentaire et donc de réduire la dépendance aux produits importés.

Dans le cadre de sa stratégie « *Mangeons local !* » qui vise à augmenter la part des produits locaux dans les assiettes des Calédoniens, la CAP-NC encourage et soutient les agriculteurs et les pêcheurs dans leurs projets de transformation agroalimentaire. Ainsi, de nombreuses actions voient le jour afin de structurer et professionnaliser ce secteur en accompagnant les porteurs de projet ou les ressortissants des différentes filières qui souhaitent diversifier leur activité.



La transformation agroalimentaire un secteur en plein développement

LES AVANTAGES DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Le secteur de la transformation agroalimentaire, qui offre aux agriculteurs et aux pêcheurs de nombreux avantages pour écouler leur production, est en plein essor. Les initiatives se multiplient et la chambre œuvre en faveur de son développement et de sa structuration.

En favorisant la consommation des produits locaux dans un marché de plus en plus concurrentiel, la transformation permet de diversifier la mise en vente de sa production et peut être source de revenus complémentaires. Ainsi, les produits transformés sont de plus en plus nombreux sur les marchés de proximité ou les foires agricoles et toutes les filières sont concernées : légumes épluchés et découpés, comme la patate douce ou le manioc, produits de la mer (rillettes de poisson, poisson fumé, filets, etc.), vanille, café, miel (gâteaux, bonbons...), volaille en morceaux, confitures, charcuterie, etc.

La transformation est aussi un moyen efficace d'accéder à de nouveaux circuits de commercialisation, comme la restauration collective et notamment les cantines qui sont favorables à proposer aux enfants plus de fruits et légumes locaux. Elle peut aussi répondre à la demande d'entreprises industrielles, qui intègrent des produits de l'agriculture ou de la pêche dans leurs recettes, ou, à une plus petite échelle,

aux snacks ou aux restaurants. En période de surproduction, la transformation agroalimentaire permet de décaler ses ventes et de mieux les répartir tout au long de l'année. Pour limiter les pertes et réduire le gaspillage, les invendus ou les produits moins attractifs peuvent être valorisés sous forme de confitures, achards, sauces ou conserves. Enfin, développer sa propre activité de transformation permet de cibler de nouveaux consommateurs, de créer de la valeur ajoutée sur ses produits et de prolonger leur durée de vie, d'où une meilleure rentabilité de sa production.

PROFESSIONNALISER LE SECTEUR

Pour structurer et développer le secteur de la transformation agroalimentaire, la CAP-NC a mis en place ou participe à plusieurs projets : opérations dans les cantines du territoire, formation de conseillers techniques sur l'activité, étude sur des solutions d'abattage et de conditionnement pour les filières

avicole, ovine et caprine, échanges et partages d'expériences avec des unités de transformation comme à Lifou ou Canala, journées techniques sur la transformation avec le réseau Bienvenue à la ferme, projet de coopérative dédiée à la pêche côtière, etc. Si les ressortissants envisagent de recourir de plus en plus à la transformation, Pauline Meurlay, responsable de pôle PADD (pôle Alimentation et Développement durable) de la CAP-NC, rappelle aussi qu'« avant de mettre en place une activité de transformation, il est indispensable de bien préparer son projet pour mettre toutes les chances de son côté ».





Depuis quelques mois, la Sopac propose de la squash découpée en cube et surgelée dans ses ateliers.

Pour augmenter la part des produits locaux dans les assiettes des Calédoniens, la CAP-NC soutient le développement de la transformation agroalimentaire. C'est pourquoi nous travaillons en partenariat avec les autres chambres consulaires pour identifier ce qui existe déjà sur le territoire, mutualiser les équipements quand c'est possible, et offrir aux ressortissants de nouveaux débouchés. Quand il y a des pics de production, la transformation permet aussi de valoriser ses produits et d'en disposer toute l'année, de ne pas vendre à perte ou de perdre sa production. Approvisionner les cantines est aussi un moyen efficace d'écouler ses produits.

MYRIAM GALLOIS,
éleveuse de poules pondeuses
et élue de la CAP-NC,
présidente de la commission
pôle Alimentation et
Développement durable



FOCUS

La transformation agroalimentaire

Son principe consiste à transformer des produits frais et bruts pour les rendre immédiatement consommables, conservables ou commercialisables.

Les différents processus de transformation agroalimentaire comprennent le nettoyage, le tri, l'épluchage, la découpe, la mise sous vide, l'emballage, la cuisson, la surgélation ou la congélation, la fermentation... La préparation concerne uniquement les opérations de conditionnement et de conservation, telles que l'emballage de patates douces épluchées et découpées vendues sur un marché ou la mise sous vide de pavés de thon proposés en libre-service dans les magasins. La fabrication est destinée à créer de nouveaux aliments à partir de produits bruts et de composants extérieurs (sucre, huile, acide, sel, épices, etc.), par exemple la confiture, le saucisson de cerf ou des plats à emporter, et peut être réalisée de manière artisanale ou industrielle.

COLLABORATION INTERCONSULAIRE

Développer la transformation alimentaire doit être une démarche collective, en collaboration notamment avec la CMA-NC (Chambre de métiers et de l'artisanat) et la CCI-NC (Chambre de commerce et de l'industrie), pour favoriser les liens et les échanges entre tous les acteurs du secteur alimentaire. Aussi, un travail est en cours depuis plusieurs mois pour former les conseillers techniques des trois chambres à l'accompagnement des porteurs de projet et pour conseiller et guider les ressortissants qui veulent diversifier leur activité. Un recensement de tous les transformateurs du territoire va être réalisé prochainement pour mieux connaître leurs capacités de production et les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Ils pourront ainsi être orientés vers les produits les plus demandés et éventuellement mutualiser les laboratoires et les équipements déjà existants. Pauline Meurlay précise que « cette collaboration est nécessaire pour développer le secteur de la transformation. En effet, il est important de mettre en relation les ressortissants des trois chambres qui sont tous des maillons de la même chaîne ».

LES FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS DANS LES CANTINES

Pour soutenir la consommation des produits locaux et favoriser leur commercialisation, le PADD a mis en place depuis le début de l'année plusieurs opérations dans les cantines. Une belle initiative pour promouvoir les fruits et légumes locaux !

Proposer des fruits et légumes dans les cantines du territoire permet de toucher directement les élèves des établissements primaires et secondaires. François Haas, animateur mise en marché du service des Signes d'identification de la qualité et de l'origine au sein du PADD, explique qu'« *il est important de les sensibiliser sur ce sujet dès leur plus jeune âge et qu'ils sachent ce qu'ils ont dans leur assiette, surtout que les parents sont généralement favorables à ce genre d'initiative* ». Fournir les cantines permet non seulement d'offrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs qui évitent ainsi les problématiques du stockage et de la surproduction, mais peut aussi favoriser l'écoulement et la valorisation des produits labellisés. Pour répondre aux besoins de la restauration collective, il faut :

- Soit produire régulièrement des volumes suffisants ;
- Soit se regrouper au sein de coopératives, par exemple la COOP1 ;
- Soit dédier une partie de sa production ou des parcelles non utilisées pour une durée donnée afin d'approvisionner les cantines via des partenariats avec les acteurs de la restauration scolaire.

Si dans un premier temps, les fruits et légumes ont été essentiellement ciblés, le projet vise à terme à augmenter également la part de viande locale et de poisson en restauration collective.

RENFORCER LA PART DES PRODUITS LOCAUX

Plusieurs opérations ont eu lieu depuis le début de l'année. Ainsi, début mai, la COOP1, qui regroupe des producteurs labellisés Agriculture responsable et Bio Pasifika, a fourni 1 tonne de produits transformés - épluchés, découpés, nettoyés, mis sous vide - à Newrest pour nourrir 9 000 élèves des écoles primaires de la province Sud. L'objectif est que la coopérative devienne un fournisseur régulier de l'entreprise de restauration. François Haas rappelle que « *cela a été un travail de longue haleine : il y a eu des essais de recettes testées auprès des enfants, les apports nutritionnels devaient être suffisants et le grammage des fruits et légumes conformes à la demande de Newrest* ». D'autres opérations du même type seront reconduites d'ici la fin de l'année.

 **Les producteurs intéressés peuvent télécharger l'annuaire d'appui à la commercialisation pour accéder aux contacts de la restauration collective sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter" Renseignement :**
François Haas - tél. **97 87 88** - fhaas@cap-nc.nc



Préparation de pommes lianes à l'unité de transformation de Wake-chaa, à Canala

Travailler avec les unités de transformation

Parmi les actions sur le terrain de la CAP-NC en faveur de la transformation, deux journées techniques ont été organisées en mars à Lifou et Maré pour que les producteurs de patate douce puissent fournir les cantines selon leurs besoins, par l'intermédiaire des Ucpa (unité de conditionnement des produits agricoles). Il s'agit d'adapter la production que ce soit en termes de volume, de qualité et de calibrage pour structurer la procédure, grâce notamment à la planification, et ainsi favoriser la consommation des produits locaux dans les îles.

La chambre s'est aussi rendue à Canala pour mettre en relation des producteurs labellisés Bio Pasifika de la commune avec les chefs de cantine et les responsables de l'approvisionnement de l'internat provincial. Les agriculteurs ont pu réaliser un calendrier de production avec la liste mensuelle des fruits et légumes qu'ils pourront fournir. À terme, l'association Wake Chaa qui est équipée d'un laboratoire pourrait être chargée de leur transformation.



LA FILIÈRE ANIMALE ET LA TRANSFORMATION

Les viandes bovines, porcines, de cervidés et ovines-caprines commercialisées peuvent être d'origine locale (environ 70 %) ou importée. Certaines pièces de catégorie bouchère sont vendues dans les rayons traditionnels ou libre-service, alors que d'autres sont orientées vers les ateliers de découpe (Sodevia, Selvi, Caledovia, Frigobam) et de transformation (La Française, La Périgourdine...). Les ateliers de découpe peuvent ensuite fournir les services de gamelles et la restauration collective. En ce qui concerne le porc, la production locale est essentiellement vendue fraîche pour couvrir les besoins des Calédoniens ; une faible proportion, issue de la découpe, est transformée localement en salaison et charcuterie. Si le secteur est déjà bien organisé, il faut préciser qu'avec la baisse géné-

rale de la consommation et l'impact des émeutes de 2024, il se retrouve en grandes difficultés économiques.

Dans le cadre de la stratégie « *Mangeons local !* », les acteurs des filières viande, réunis au sein de l'IVNC (Interprofession viande) et soutenus par la CAP-NC, cherchent à pouvoir repositionner une partie de leur production dans la restauration collective et offrir ainsi une alimentation saine et de qualité aux enfants. Il est à noter que tous les œufs consommés en restauration collective sont produits localement et transformés par l'entreprise Ovocal.

Le pôle Animal de la CAP-NC travaille aussi avec le collectif des éleveurs de porcs en plein air, qui propose des produits transformés de haute valeur en-



Des saucisses produites à base de viande de porc locale

vironnementale, pour les accompagner dans la mise en place de petits ateliers de transformation dans lesquels les éleveurs pourraient se regrouper pour mutualiser les équipements et réduire les coûts de production. De la même manière, la chambre recherche des solutions d'abattage et de conditionnement pour les filières avicole, ovine et caprine et proposera prochainement un guide sur les bonnes pratiques en abattage à l'attention des éleveurs.



LA PÊCHE ET LA TRANSFORMATION

Le poisson, qu'il soit d'origine hauturière ou côtière, est le plus souvent vendu après transformation - nettoyé, découpé, mis sous vide ou congelé - sous forme de filet, darne, sashimi, fumé, préparé en salade ou achard, etc.

La pêche hauturière est déjà bien organisée avec deux ateliers professionnels, Pescana et Pacific Tuna. Parmi ses projets, la filière vise à renforcer son marché auprès des collectivités. Si le thon blanc est déjà servi dans les cantines, il s'agit de développer le marché de la restauration collective en diversifiant l'offre des produits de la mer et en proposant notamment du poisson surgelé découpé en portion. Pour la pêche côtière, s'il existe une dizaine d'ateliers de découpe et de transformation répartis sur tout le territoire, seuls cinq d'entre eux fournissent des filets commercialisés en libre-service surgelés dans les grandes et moyennes surfaces. Si la filière voudrait également toucher la restauration collective, elle n'est pas encore équipée pour répondre à la demande. Un projet de coopérative pays en Brousse est en cours : il permettrait de transformer le poisson lagonaire à une échelle plus professionnelle pour approvisionner les cantines scolaires et la grande distribution. Pour en savoir plus, lire la brève sur ce sujet en page 42.



Se former sur la transformation alimentaire

Au lycée Michel-Rocard de Pouembout, les étudiants en BTS Darc (Développement de l'agriculture des régions chaudes) suivent un module spécifique d'une cinquantaine d'heures sur la transformation. C'est dans ce cadre qu'ils ont pu produire des bonbons au miel ; ils travaillent actuellement sur la réalisation de nougat. Pauline Meurlay souligne que « la CAP-NC soutient totalement cette démarche : il est essentiel d'améliorer les compétences locales, ce qui passe forcément par la formation. D'autant plus que les producteurs ont du mal à recruter de la main-d'œuvre formée. Ce métier demande de la technicité et cet enseignement fournit des éléments solides ».

Bienvenue à la ferme, au service de la transformation

Parmi ses missions, l'animatrice du réseau Sabrina Lucien accompagne les exploitants membres dans leur activité ou leur projet de transformation agroalimentaire. En effet, ils sont nombreux à proposer à leur clientèle des produits transformés ou un service de table d'hôtes. Ces activités complémentaires à l'exploitation agricole permettent de soutenir l'écoulement de la production agricole locale.

Afin d'encourager le développement de la transformation alimentaire, Bienvenue à la ferme organisera prochainement une matinée d'information sur une exploitation déjà équipée d'un laboratoire. Son objectif ? Réunir sur un même lieu des membres transformateurs à la ferme et des ressortissants de la CAP-NC - porteurs de projet et agriculteurs en cours de démarche - afin d'échanger et partager leurs expériences. Des acteurs professionnels seront également invités pour répondre aux questions techniques, la réglementation, les normes sanitaires, les débouchés...

POUR + D'INFOS

Sabrina Lucien, animatrice de Bienvenue à la ferme

Tél. : 44 23 48 / 79 36 10

bienvenuealaferme@cap-nc.nc



BIEN PRÉPARER SON PROJET EN AGROTRANSFORMATION

Que l'on soit agriculteur, éleveur ou pêcheur, devenir transformateur implique un fort changement au niveau de la gestion de son entreprise, du temps et de son activité. Il est donc essentiel de bien préparer son projet pour savoir s'il peut être rentable et fiable. Ce qui nécessite la réalisation d'un business plan et d'un prévisionnel de production, de connaître ses coûts de production, de faire une étude de marché sur les produits transformés, de choisir le type de transformation (soit conserver le produit brut et le nettoyer, l'éplucher, le râper, le découper et le mettre sous vide, soit y associer d'autres ingrédients sur la base de recettes culinaires).

En fonction de ses objectifs, il faut aussi s'interroger sur l'équipement : investir dans ses propres installations ou bénéficier de la mutualisation d'un laboratoire chez d'autres exploitants ou au sein d'une association. La transformation agroalimentaire demande également de respecter les règles d'hygiène et sanitaires. Des formations en hygiène, sécurité et techniques culinaires et découpe sont proposées par les trois chambres consulaires : renseignez-vous auprès des services formation. Selon le niveau d'activité alimentaire, la transformation peut être soumise à une simple déclaration ou à autorisation délivrée par le Sivap.

Pour tout renseignement, consultez le site davar.gouv.nc/securite-sanitaire-des-aliments/les-activites-alimentaires

La CAP-NC a pour mission de faciliter l'installation et les démarches administratives, réglementaires, fiscales, juridiques et sociales de ses ressortissants. Les conseillers économiques accompagnent notamment les porteurs de projet en transformation agroalimentaire, mais également les producteurs qui cherchent à se diversifier et mettre en place une activité de transformation.



Pôle Appui aux ressortissants

Tél. : 24 31 60 - poleressortissant@cap-nc.nc

La Technopole a publié un guide pour la mise en place d'un atelier de transformation artisanal des produits agricoles et de la pêche, destiné aux porteurs de projet, aux agriculteurs et aux pêcheurs. Il liste les bonnes pratiques, donne des informations sanitaires, techniques et des conseils, et propose des recettes de transformation spécifiques à chaque produit. La CAP-NC travaille actuellement en collaboration avec l'Agence rurale pour sa mise à jour.



Pour télécharger le guide, rendez-vous sur technopole.nc



RETROUVEZ-NOUS
À LA FOIRE DE BOURAIL LES 15,16 ET 17 AOÛT



**RENAULT
TRUCKS**

HITACHI

DEVELON

**IVECO
BUS**



**GROUPE
JEANDOT**

EN BREF

Filière porcine

Formation d'un animateur wallisien

Dans le cadre de la Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique (FED-CAPP) et pour favoriser les échanges de compétence entre les territoires, la CCIMA de Wallis-et-Futuna a organisé la formation de Petelo Fetaulaki, animateur agricole, au sein de l'exploitation de Ryan Mati et Mariana Mati, élue à la CAP-NC, à Moindou. Pendant 17 jours, l'animateur a participé aux travaux de l'exploitation et de l'unité d'abattage et a pu découvrir les méthodes et modalités de commercialisation de la viande de porc. Les objectifs ? Installer une unité d'abattage de porcs à Wallis et promouvoir la professionnalisation du secteur afin d'offrir une viande de porc locale.



Apiculture

Attention à la loque américaine



Plusieurs cas de loque américaine ont été détectés récemment sur la Grande Terre. L'île des Pins et les Loyauté ne sont pas concernées. Pour rappel, il s'agit d'une maladie bactérienne, grave et contagieuse, qui touche les abeilles avec une résistance très longue dans l'environnement (plus de 50 ans). Dans la ruche, les spores peuvent être présentes partout : dans le couvain, le miel, les abeilles, la cire, le pollen, le bois...

Comment reconnaître la maladie ?

- Couvain "mosaïque" clairsemé et irrégulier
- Opercules affaissés, de couleur plus sombre ou troués
- Larves mortes marron gluantes - test de l'allumette positif (fil > 2 cm)
- Écailles sèches sombres et très adhérentes à la paroi des alvéoles
- Ruche faible : diminution de la population et activité réduite sur la planche d'envol
- Forte odeur d'ammoniaque qui émane de la ruche

En cas de doute, contactez le réseau d'épidémiosurveillance apicole de la Technopole au 515 950 pour une visite sanitaire avec son agent sanitaire apicole ou un vétérinaire référent

Le retour des courses hippiques

Depuis le 31 mai, la saison hippique a repris à l'hippodrome de Boulouparis. Le 28 juin, l'hippodrome Banu de La Foa a accueilli plusieurs courses pour le plaisir des passionnés et des amateurs. La course de 1400 m était primée par la CAP-NC et la province Sud et a été remportée par Storm Dancer, monté par Valentin Le Bœuf et entraîné par Carol Roy. C'est le président de la chambre, Jean-Christophe Niaoutou, qui a remis le trophée au grand vainqueur.

Pour connaître le programme, rendez-vous sur [Facebook](#) Fédération des Courses Hippiques de NC

Filière ovine

Journée technique à Koumac

Organisée le 3 juin par la Direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord, la journée a réuni une dizaine d'éleveurs et des intervenants issus du Gepr (Groupement des éleveurs de petits ruminants), la CAP-NC, l'Uptra ovine, le vétérinaire du Grand Nord et la station zootechnique de la province Sud. Au programme : partage d'expériences et échanges entre éleveurs, techniciens et partenaires autour du développement de la filière ovine et des enjeux à la fois sanitaires, techniques, commerciaux et reproductifs.

Campagne de transplantation embryonnaire



Cette année encore, l'Uptra bovine, avec l'appui technique du Dr Doug Watson, a proposé aux éleveurs d'utiliser la transplantation embryonnaire pour accélérer l'amélioration génétique de leurs cheptels afin d'adapter au mieux les races au contexte local. Cinq élevages ont participé à la campagne avec la préparation de 68 femelles receveuses, dont 80 % ont bien réagi au protocole. Au total, 60 embryons d'origine australienne ou issus de génétique locale ont ainsi été transplantés.

+ d'infos

Uptra bovine : tél. 35 30 10 - contact@uptra.nc - [Facebook](#) UPRA Bovine NC

PARTS 101 FOURNISSEUR DE PIÈCES DÉTACHÉES

ENGINS MINIER • ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS • MATÉRIEL AGRICOLE • INDUSTRIE



Élévateur diesel
2,5T
1 442 700 F HT*

Hauteur de levage 3000mm
2 mats, moteur Xinchai,
positionnement des fourches
par système hydraulique

Tracteur agricole 50Ch
avec canopy + son GYRO
1 561 770 F HT*

Largeur de coupe 1800 mm



Mini-pelle
Dig Dog DE25
1 883 700 F HT*

Moteur KUBOTA D1105
Chenille caoutchouc
Godet standard 400 mm
Godet standard 200 mm
Godet de curage 1200 mm
Lignes hydrauliques
supplémentaires (pour outillage)

*Prix définitif avec un taux de 37%. Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier. Offre valable jusqu'au 30/09/25 dans la limite des stocks usine disponibles.

8 RUE BANUELOS - DOCK A05 - DUCOS - MOB : 719 111 - 754 000 - CONTACT@PARTS.NC - WWW.PARTS.NC

Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet

Contactez-nous !



47e édition
15, 16 et 17 août 2025
Nous y serons !



Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nitrification et l'irrigation agricole



TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc
NOUMEA

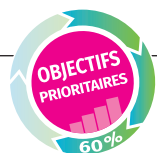


Disponibles
dans nos 2 magasins



TEL. : 42.60.00 | vente@plastinord.nc
POUEMBOUT

Construisons notre pays, économisons l'énergie



PROJET RESALIM : PRÉSENTATION DES 9 PARTICIPANTS

C'est à l'initiative de la CAP-NC que le projet Resalim a vu le jour, fin 2024, afin d'agir en faveur de la résilience alimentaire des élevages et de soutenir les performances économiques, techniques et environnementales des fermes calédoniennes. Neuf exploitations participent au projet. État des lieux...

Après avoir lancé un appel à manifestation d'intérêt en début d'année, la CAP-NC, soutenue par l'Agence rurale, a retenu quatre stations publiques et cinq exploitations pour participer à Resalim. Accompagnée de ses partenaires techniques, la chambre anime et suit ce réseau pilote (élevages bovins, ovins, porcins et avicoles) en les accompagnant sur l'approche technico-économique de leur projet, notamment pour améliorer leur autonomie en alimentation animale.

La première étape, en cours, consiste à réaliser un diagnostic technico-économique de chaque exploitation pour permettre aux participants de suivre au mieux leur projet et son évolution. « Le but ultime de Resalim est de devenir pérenne dans le sens où le réseau deviendrait un groupe de développement agricole sur le long terme, ouvert à tous les éleveurs du territoire. Il pourrait être accompagné par la CAP-NC et ses partenaires techniques », précise Fabien Camy, responsable de Resalim.

“ L'objectif de Resalim est d'accompagner de façon globale les exploitants sur leurs problématiques, et plus particulièrement sur une autonomie de l'alimentation de leur élevage, et de travailler ensemble sur des solutions pérennes, abordables et simples à mettre en place. ”

LES STATIONS PUBLIQUES

Station d'élevage de Nessadiou, CAP-NC - Bourail

- 160 bovins
- SAU (surface agricole utile) : 130 ha de pâturage dont 7 ha de Rhodes grass pour le foin
- **Responsable d'exploitation :** Alexandre Étuvé



Objectifs

- Diversifier la production et la ration
- Améliorer la fertilité du sol
- Améliorer la résilience vis-à-vis de la sécheresse

Projet 2025 Installer une succession d'association de cultures sur deux parcelles non irriguées d'environ 2 ha :
- Sorgho/pois à vache : plantation fin décembre - dernière récolte en avril
- Avoine/vesce : plantation prévue en mai
Sur deux parcelles de 2,5 ha irrigables, plantation de luzerne

Station zootechnique de la province Sud - Païta

- 160 bovins et ovins
- SAU : 320 ha dont 5 ha de Rhodes grass
- **Responsable d'exploitation :** Charline Galiana



Objectifs

- Améliorer la qualité et la quantité de l'alimentation, notamment pour l'élevage ovin
- Améliorer la résilience vis-à-vis de la sécheresse

Projet 2025 Produire de la luzerne sur 2 ha et de l'avoine/vesce sur 2 ha

Station Upra bovine - Païta

- 45 taurillons
- SAU : 35 ha de pâturage
- **Responsable d'exploitation :** Adeline Lescane



Objectifs

- Atteindre un taux d'autonomie alimentaire de 100 % en 2 ans
- Améliorer la résilience vis-à-vis de la sécheresse

Projet 2025 Régénérer 1,5 ha d'une parcelle de pâturage Rhodes grass par fertilisation organique et aération du sol pour en faire une parcelle fourragère

Exploitation du Lycée Michel-Rocard - Pouembout

- 105 bovins et 50 poulets par mois
- SAU : 120 ha
- **Responsable d'exploitation :** Vaimoana Fogliani



Objectifs

- Augmenter la part d'approvisionnement de l'exploitation à la cantine du lycée en poulets de chair et viande bovine
- Diminuer le coût des intrants, notamment dans l'élevage avicole

Projet 2025 Produire 4 ha de sorgho BMR pour ensilage et enrubannage, 3 ha de maïs, 1 ha de blé, 1 ha de soja, 1 ha de tournesol, 2 ha d'avoine fourragère et 4 ha de luzerne. Transformer les céréales

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Sca La Fermette du Caillou - Boulouparis

- 350 poulets fermiers labellisés par semaine et 400 cailles et canards par mois
- SAU : 20 ha avec 6 parcs de bande enherbée de 1 000 m² pour les poulets et 6 parcs de 7 000 m² pour les canards
- Responsable d'exploitation : Xavier Maillaud

Objectifs

- Améliorer l'indice de consommation des volailles
- Améliorer l'homogénéité à l'abattage

Projet 2025 Planter un couvert végétal dans les parcours et bandes des poulets fermiers : sarrasin, avoine, luzerne, fenugrec



Mariana Mati - Moindou

- Élevage de porcs, dont une partie en plein air
- SAU : 14 ha dont 4 parcours plein air de 0,3 ha



Objectifs

- Améliorer l'indice de consommation des porcs
- Améliorer la qualité des carcasses porc plein air

Projet 2025 Développer les parcours porcs plein air

Jean Michel Nagle - Poya nord

- 650 bovins
- SAU : 600 ha de pâturage et 20 ha de sorgho BMR pour ensilage



Objectifs

- Consolider la ration d'engraissement
- Améliorer la résilience vis-à-vis de la sécheresse

Projet 2025 Suivre et améliorer l'ensilage de sorgho et diversifier en culture intercalaire avec une légumineuse, puis un méteil à définir

Roger Avril - Pouembout

- 100 bovins
- SAU : 147 ha avec en production annuelle irriguée 5 ha de maïs, 5 ha de sorgho et 6 ha de luzerne



Objectifs

- Améliorer la ration du bétail grâce à la diversification en utilisant des tourteaux de soja ou de tournesol

Projet 2025 Continuer le suivi de la luzerne et voir son impact sur le cheptel. Produire 2 ha d'avoine fourragère, 1 ha de tournesol et 1 ha de soja

SAS Agrical - Boulouparis & Païta

- 1 700 bovins
- SAU : 5 000 ha de pâturage, 78 ha irrigués, maïs en production annuelle, 50 ha de production fourragère en Rhodes grass dont 25 irrigués



Objectifs

- Recentrer la production sur l'alimentation du bétail
- Augmenter la quantité d'aliments pour accroître le cheptel en passant à 3 200 têtes en 5 ans

Projet 2025 Produire 40 ha de sorgho en ensilage et enrubbage et 10 ha de maïs en ensilage, régénérer 150 ha/an de prairies et définir une culture intercalaire de légumineuses



PARTAGER ET TRANSMETTRE



La CAP-NC et ses partenaires (provinces, Technopole...) organisent des matinées d'échange pendant lesquelles sont abordées différentes thématiques techniques et économiques autour des projets des participants. Ouvertes à tous les agriculteurs qui souhaitent améliorer l'alimentation et la santé de leur bétail, elles visent à favoriser les partages d'expérience et à transférer les savoir-faire.

Zoom sur le diagnostic IDEA

Dans le cadre de Resalim, chaque exploitation a bénéficié d'un diagnostic IDEA (indicateurs de durabilité des exploitations agricoles). Cet outil d'évaluation de la durabilité permet de mesurer les performances de l'exploitation en termes économique, agronomique et environnemental pour définir quelles sont les pistes d'amélioration. Ainsi, par exemple, l'équipe de la plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC estime un coût à l'heure le plus juste possible de chaque machine utilisée et peut conseiller l'exploitant sur un outil plus performant et moins onéreux.

Au nom de la liberté

Nom : Mariana Mati

Âge : 62 ans

Activité : éleveuse de porcs et agrotransformatrice

Où : Moindou

Et aussi : mariée, un fils



Quelles activités pratiquez-vous ?

Je suis éleveuse de porcs depuis 32 ans. Nous avons actuellement des porcs hors sol et un élevage de porcs plein air. Nous avons également installé sur notre exploitation un petit laboratoire qui nous permet de faire de la transformation à la ferme. Cela va de la découpe de viande jusqu'à la production de saucissons ou de pâtés.

Qu'est-ce qui vous a conduit à exercer votre activité actuelle ?

J'ai repris en 1994 l'exploitation de mon père, qu'il avait lui-même créée dans les années 60 à Kouaoua, après avoir travaillé sur place dans le secteur minier. C'est en 2018 que nous avons choisi de réinstaller notre exploitation à Moindou, principalement pour faciliter la reprise de celle-ci par notre fils. C'était plus aisé pour lui d'imaginer son avenir sur la côte Ouest, pour des raisons personnelles. Quant à notre activité de transformation, il s'agissait de pouvoir créer de la valeur tout simplement. C'est devenu essentiel dans nos métiers de diversifier nos sources de revenus.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

J'aime travailler en plein air, me sentir libre et veiller au bien-être des animaux dont nous avons la responsabilité.

Quel métier auriez-vous aimé faire ?

J'aurais aimé être enseignante. C'est un formidable métier.

Qu'aimeriez-vous transmettre à un jeune qui prendrait votre relève ?

Le goût du professionnalisme, le sens du respect, la capacité à prendre du plaisir dans le travail. Et j'espère que ce sera le cas pour mon fils et qu'il y prendra autant de plaisir que nous, tout en pouvant en vivre dignement.

Quels autres métiers avez-vous exercés précédemment ?

J'ai été représentante commerciale pour des produits de beauté et des livres. Un métier assez éloigné de ma profession actuelle !

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

Sans doute d'avoir réussi à installer notre propre abattoir et notre laboratoire de transformation. Je pense aussi au travail réalisé, avec d'autres éleveurs, pour faire émerger le Ceppanc [Collectif des éleveurs de porcs plein air], un syndicat auquel je suis très attaché.

Quel est votre prochain projet ?

Avec d'autres éleveurs, nous avons la volonté de mettre en œuvre une marque Porc plein air. C'est en cours d'élaboration. Cela devrait nous permettre de valoriser cette production dans les commerces, auprès des restaurateurs, etc.

En quoi la Chambre d'agriculture et de la pêche vous a été utile ?

De bien des manières mais je retiendrais en premier lieu l'apport de compétences techniques, plus particulièrement quant à notre élevage de porcs plein air et à notre volonté de développer une activité d'agrotransformation. La CAP-NC nous est également d'une grande aide en termes d'accompagnement administratif.

Quel est votre outil le plus précieux ?

L'épileuse ! C'est une grosse machine installée dans notre laboratoire qui permet en quelques minutes d'épiler les porcs, une fois abattus. Ils ressortent de cette épileuse tout beaux, tout propres, tout blancs. Quatre minutes au lieu d'une heure auparavant. Ce gain de temps est évidemment indispensable aujourd'hui.

SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE

Construisons notre pays, économisons l'énergie

VOTRE KIT SUR-MESURE ET PRÊT À L'EMPLOI !

Panneau seul :
33 452 F TTC

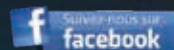
Pompe de 2 à 7m³/ heure
Panneau 500 watts
Rails et fixations de panneaux
Câbles et boîtiers

À partir de
170 530 F



SOROCAL

64, Avenue de la Baie de Koutio
Ducos - Nouméa



Tél. 24 17 80
www.sorocal.nc



***Vous connaissez des agriculteurs traditionnels ou des pêcheurs côtiers
qui ne sont pas encore membres de notre chambre consulaire ?***

Devenez les ambassadeurs de notre maison commune !



**Un seul cap à suivre pour faire partie de la maison
commune des agriculteurs et des pêcheurs :**

appelez le
243 160



Si vous connaissez des personnes intéressées, demandez-leur de nous appeler. Nous les rappellerons !

RELANCE DU LABEL ŒUFS FERMIER DE POULES ÉLEVÉES EN PLEIN AIR

La Chambre d'agriculture et de la pêche a mis en place, ces derniers mois, des réunions de travail avec les aviculteurs pour actualiser le cahier des charges du label Œufs fermiers de poules élevées en plein air - Certifié authentique.



Initié en 2017 par les éleveurs avec le soutien du Syndicat de la qualité avicole (SQA), le label Œufs fermiers de poules élevées en plein air a été officiellement homologué en 2019. « Pourtant, six ans après l'homologation du cahier des charges, souligne Joelle Metua, technicienne démarches qualité à la CAP-NC, il n'y a toujours pas d'éleveur certifié. Suite aux échanges avec quelques éleveurs, il s'avère en effet que certaines exigences du cahier des charges sont coûteuses et ne sont pas adaptées aux élevages calédoniens déjà en place. »

DES GROUPES DE TRAVAIL

Le service des Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) de la CAP-NC a donc organisé des groupes de travail - composés d'aviculteurs volontaires, de professionnels en lien avec l'aviculture, comme les provenderies, et d'agents de la CAP-NC - pour relever les points bloquants et proposer des axes d'amélioration, « tout en restant crédible par rapport aux normes d'un label de qualité ».

En mars, un premier groupe de travail s'est réuni pour entamer le travail de relecture du cahier des charges avec, pour objectifs, d'identifier les freins à la certification et de faire des propositions d'amélioration.

Le second groupe de travail, tenu en mai, était centré sur l'alimentation des

poules pondeuses et des poulettes. Il a permis de préciser le plan d'alimentation actuel et d'évoquer divers compléments possibles et disponibles sur le territoire.

LA VALIDATION DU NOUVEAU CAHIER DES CHARGES

Suite à ces groupes de travail, une nouvelle version du cahier des charges est en cours de rédaction. Cette version sera présentée aux professionnels pour validation, puis une demande officielle de mise à jour du cahier des charges sera adressée à l'Agence rurale (organisme de gestion) et à l'Afnor Pacific (organisme de contrôle).



L'objectif de ce travail sur le cahier des charges avec les aviculteurs est d'avoir, d'ici à début 2026, au moins un éleveur certifié.



Objectif 2026 : une première certification

Plus de six ans après l'homologation du cahier des charges, « l'objectif de ce travail, précise Joelle Metua, est d'avoir d'ici à début 2026, au moins un éleveur certifié ».

Ce label, comme celui du Poulet fermier, offre une reconnaissance officielle aux éleveurs engagés dans des pratiques d'élevage, valorisant notamment le bien-être animal et la qualité de l'alimentation. Il possède également des mentions protégées et valorisantes telles que Œufs fermiers et Œufs de poules élevées en plein air. « Grâce à ce travail, conclut la technicienne, nous avons pu prendre en compte les spécificités des éleveurs calédoniens et leur environnement, tout en conservant les points essentiels du label et en restant crédible pour les autorités et les consommateurs. »

Aviculteurs, vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez le service SIQO du pôle Alimentation et Développement durable - CAP-NC

Tél. : 78 95 04 - siqo@cap-nc.nc

Le cahier des charges actuel est téléchargeable sur signesdequalite.nc ou en scannant le QR Code ci-contre



ALIMENTATION ANIMALE

Le bilan fourrager

1 - DÉFINITION ET OBJECTIF

Le bilan fourrager est un état des lieux des besoins alimentaires du cheptel de l'exploitation en fonction des ressources disponibles sur l'année. Il permet de garantir l'autonomie alimentaire du troupeau en couvrant ses besoins énergétiques avec les ressources disponibles, mois par mois, et en tenant compte des conditions climatiques et des spécificités locales.

2 - CALCUL DES BESOINS ALIMENTAIRES D'UN ANIMAL D'ÉLEVAGE

À savoir :

- **L'UGB (unité gros bétail)** est une unité de référence pour calculer les besoins alimentaires d'un animal d'élevage
- **L'UF (unité fourragère)** est l'unité déterminant la valeur énergétique d'un fourrage. La référence 1 UF équivaut à l'énergie d'un kilo d'orge.

Type d'animal	Coefficient UGB
Vache allaitante	0,85
Taureau reproducteur	1
Bovin mâle de plus de 24 mois	0,80
Génisse (> 12 mois)	0,60
Taurillon (> 12 mois)	0,80
Veau (0 à 6 mois)	0,25
Veau (6 à 12 mois)	0,40
Brebis	0,15
Agnelle	0,05
Agneau de boucherie	0,05
Bélier 6 mois et +	0,15
Mâle castré de +12 mois	0,15

On différencie deux besoins pour l'animal :

- **Besoin d'entretien d'1 UGB** : 13,5 kg MS (matière sèche) de foin par jour à 0,5 UF soit 6,75 UF/j à 2 500 UF/an correspondant à la quantité nécessaire pour que l'animal vive normalement sans perdre, ni prendre de poids. On emploie ici le kg MS pour simplifier le bilan fourrager.
- **Besoin de production qui dépend de la fonction de l'animal** : croissance, gestation, lactation, etc. On utilise les UF de façon à optimiser la ration. Exemple : 1,3 à 1,6 UF en plus des 7,5 UF d'entretien lors des deux derniers mois de gestation.

3 - RESSOURCES FOURRAGÈRES

Type de ressource	Rendement tonne MS/ha/an	Équivalent UF/ha/an
Prairie naturelle (saison humide)	2 - 2,5	1 400 - 1 750
Pâturage amélioré (Rhodes grass, signal, etc.) inf. 8 ans	4 - 6	4 000 - 5 500
Pâturage amélioré (Rhodes grass, signal, etc.) sup. 8 ans	2 - 4	2 000 - 3 500
Légumineuses fourragères	3 - 5	3 500 - 5 000
Foin de prairie	2 - 3	1 000 - 1 500
Ensilage sorgho	10 - 12	8 500 - 10 000

Ces données sont à adapter selon les pratiques culturales, la fertilisation, les espèces et le climat et à affiner par des analyses qualité du fourrage en laboratoire.

4 - CALCUL DE SON BILAN FOURRAGER

1. Estimer les besoins annuels de son troupeau : kg MS x UGB/an
2. Estimer les ressources : surface x rendement kg MS/ha. Rendements moyens indicatifs à réévaluer en % par période : nov-janv 20 %, fév-avr 50 %, mai-juillet 20 %, août-oct 10 %
3. Réaliser un bilan mensuel : comparer besoins et ressources

Exemple :

→ **Besoins** : 2 taureaux, 45 vaches mères, 10 taurillons, 10 génisses soit en UGB : $2 \times 1 + 45 \times 0,8 + 10 \times 0,8 + 10 \times 0,6 = 52$ UGB, soit un besoin annuel de $52 \times 5\,000$ kg = 260 tonnes MS

→ **Ressources** : 35 ha pâturage naturel à 2 t MS/HA/an, 45 ha pâturage amélioré à 5,5 t MS/HA/an, soit en ressources annuelles 317,5 tonnes MS.

Mois	Besoins (kg MS)	Ressources (kg MS)	Solde (kg MS)
Novembre à janvier	65 000	63 500	-1500
Février à avril	65 000	158 750	93 750
Mai à juillet	65 000	63 500	-1500
Août à octobre	65 000	31 750	-33 250

Solde négatif → déficit → prévoir complément

Solde positif → stock ou vente de fourrage

Marge de sécurité & gestion des risques :

- Ajouter 10 à 30 % pour couvrir les pertes, aléas climatiques et variations de consommation ;
- Prévoir un report fourrager, un stock tampon ou l'achat de concentrés en cas de déficit.

Préconisations techniques

- Réaliser un bilan prévisionnel chaque année et le mettre à jour selon la pluviométrie
- Diversifier les ressources : prairies, légumineuses, couverts temporaires...
- Adapter les périodes de vêlage pour lisser les besoins alimentaires
- Suivre l'état corporel et les performances animales pour ajuster les rations



Pour bénéficier d'un accompagnement technique, conseils et diagnostics de terrain, contactez les techniciens des provinces

RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE SPOROBULUS

Toujours aussi envahissant et menaçant pour les pâturages calédoniens, la lutte contre le *Sporobulus indicus* continue, en prenant aujourd'hui différentes directions et sous d'autres formes.

Depuis 2015, les éleveurs et les techniciens luttent contre le *Sporobulus indicus*. Cette espèce envahissante, venue des Amériques, s'est répandue dans de nombreuses régions tempérées, chaudes ou tropicales du monde. Et la Nouvelle-Calédonie n'y échappe pas.

Prenant en compte cette menace pour les pâturages calédoniens - puisque le *Sporobulus* peut affecter la santé et la productivité des animaux - les acteurs de l'élevage ont pris des mesures de lutte et de prévention, à travers notamment la Charte bovine. Des fiches techniques permettant l'identification et la gestion de cette plante intrusive ont été créées et publiées et des actions de sensibilisation ont été mises en place.

Malgré toutes ces dispositions, la plante continue d'envahir les espaces. « Depuis 2023, souligne Yoann Kerhouas du pôle Animal de la CAP-NC, nous sommes face à une situation de crise. Il faut donc diversifier les approches et les solutions proposées par les différents acteurs, en combinant par exemple la bonne gestion des pâturages avec l'utilisation de produits et de machines désherbantes. Il faut aussi communiquer auprès des éleveurs. » Ainsi, dans la continuité des travaux menés depuis plus de deux ans, une journée technique a été proposée aux éleveurs par la référente de la Charte bovine sur cette thématique (Mme Viratelle de la DDDT¹ province Sud), avec la participation des agents de la CAP-NC et de l'IAC².

UTILISATION DES DÉSHERBANTS ET DÉSHERBEURS

Éradiquer le *Sporobolus* est difficile, alors toutes les solutions sont bonnes. Si la prévention par la gestion des pâturages est une solution qui doit rester l'objectif principal, l'utilisation de certains herbicides, comme le glyphosate, est possible, en respectant toutefois les recommandations et les réglementations. Une fiche technique a donc été



élaborée en ce sens. « Dans certains cas, précise Yoann Kerhouas, il est nécessaire d'avoir recours à la lutte chimique, avec des traitements des touffes sur le pâturage infesté. »

« Il est important de faire attention aux différents produits, poursuit Didier Pastou de la CAP-NC. Selon leur origine (française ou anglo-saxonne), les dosages et les conditions diffèrent. En fonction des appareils, les conditions d'application ne sont pas les mêmes. Il est important de bien respecter les consignes techniques pour au moins deux raisons : l'efficacité et l'environnement. » Par ailleurs selon les produits, une seule application ne suffit pas : la plante est vivace, il faut donc trois applications espacées avec un traitement localisé par tâche d'infection... En résumé, les conditions d'application étant précises et soumises à la réglementation, il est plus que recommandé de se rapprocher d'un technicien et de suivre la fiche technique.

DES EXEMPLES D'UTILISATION

Des mesures et des enquêtes ont été réalisées sur 12 élevages : les éleveurs utilisent aujourd'hui des méthodes



Le *Sporobulus* est une catastrophe ! Cette plante nous empoisonne la vie. C'est une graminée comme nos cultures et pourtant elle est si nuisible...



différentes comme Hughes Orezzaoli, éleveur à La Foa qui utilise un désherbeur à mèche type low cost, ou Achille Cazeau qui emploie un désherbeur à rouleau. Chacun est suivi par des techniciens de la Charte bovine afin de tester les méthodes.

« Cette plante, témoigne Hughes Orezzaoli, c'est une catastrophe, alors à force de recherches, nous avons mis au point une méthode de lutte sélective. Nous avons trouvé un fournisseur de mèches aux États-Unis - le seul - et avons construit de façon artisanale un désherbeur à mèches. Je l'utilise avec le godet du tracteur, ce qui me permet de passer en hauteur, au niveau des inflorescences du *Sporobulus*, sans toucher les autres graminées. Je me sers de ce procédé chimique uniquement à certaines périodes, notamment quand la plante est en période de floraison parce qu'elle est moins résistante. Sinon je privilégie d'autres méthodes de bonnes gestions du pâturage. »

UNE APPROCHE DE GESTION DES PÂTURAGES

Comme le confirme Yoann Kerhouas, « il ne faut pas perdre de vue que cette lutte

« passe aussi par la gestion des pâturages ». Quelques méthodes sont à prendre en considération par les éleveurs : le maintien d'une couverture du sol permanente, le temps de présence des animaux au même endroit, la précaution dans leur déplacement pour éviter la dissémination, la surveillance des emplacements... « Je déplace le bétail, poursuit Hughes Orezza, toujours l'après-midi et par temps sec. En effet, les graines du *Sporobolus* se collent au pelage humide des animaux, qui les transportent de parcelle en parcelle. C'est une plante qui a un fort pouvoir de germination, il faut constamment nettoyer les véhicules et tous les engins et ce, au même endroit. De la même manière, lorsque l'on reçoit du foin, il faut l'entreposer dans un endroit bien identifié pour limiter l'infection. » À ce sujet, une fiche technique dresse aussi un état des lieux des bonnes pratiques. Une autre méthode : la lutte par les plantes. « À cause de cette plante, précise aussi l'éleveur, j'ai eu des parcelles complètement détruites, j'ai donc dû les refaire entièrement. Je privilégie alors la plantation de graminées qui couvrent le sol, ce qui évite la prise des graines du *Sporobolus*. Je multiplie par trois les semences de ces graminées achetées en Australie, ce qui implique des surcoûts importants. »

Autant de préconisations et de bonnes pratiques qui permettent de lutter, tous ensemble contre « ce *Sporobolus Indicus* », souvent invisible et pourtant si invasif.

¹ Direction du développement durable des territoires

² Institut agronomique néo-calédonien

DES FICHES TECHNIQUES ET DES CONSEILS

Quatre fiches techniques sont disponibles sur le site de la CAP-NC : cap-nc.nc, rubrique « se documenter »



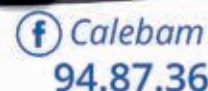
Elles peuvent être aussi demandées auprès des techniciens et organismes membres de la Charte bovine. Les techniciens provinciaux ou ceux de la CAP-NC peuvent vous accompagner dans une démarche d'identification, de prévention ou de lutte.

**Chambre d'agriculture et de la pêche
Pôle Animal**

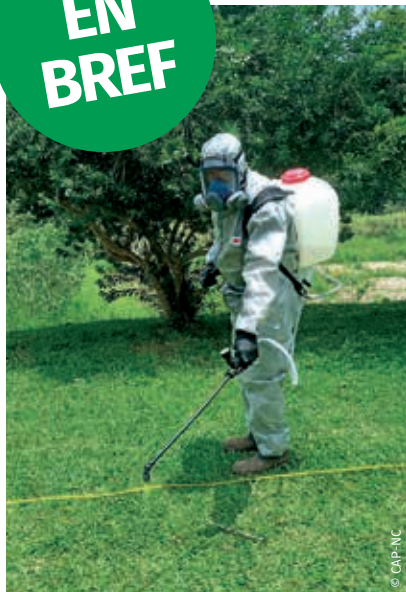
Tél. : 44 52 45 / 76 17 28 - poleanimal@cap-nc.nc

LA **BAM MOBILE** C'EST L'ATELIER PNEU QUI VIENT OÙ VOUS VOULEZ !

RDV sur : www.bam-mobile.nc



EN BREF



Certiphyto-NC

État des lieux sur les formations

Au premier semestre 2025, les formations Certiphyto-NC n'ont pas atteint les taux de remplissage habituels. Environ 90 professionnels ont été formés par la CAP-NC, contre 150 en moyenne en milieu d'année. Il est à noter que les formations en province Nord peinent à faire le plein. De son côté, le Cfppa (Centre de formation pour adultes) a planifié plusieurs sessions dans le cadre de commandes publiques et privées d'ici la fin de l'année.

Pourtant, l'animation et l'atteinte des objectifs de la formation dispensée sont notées satisfaisante à très satisfaisante pour plus de 90 % des participants, à un niveau stable depuis 8 ans et le début des formations. Le taux de réussite totale est de 95 %.

Pour connaître les dates des prochaines formations Certiphyto-NC, consultez la page 51 de votre magazine ou le site cap-nc.nc



Renseignements :

Service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche.

Tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

L'horticulture pour tous

Le chou ornemental

Feuilles frisées, teintes violacées ou crème, port compact : le chou ornemental (*Brassica oleracea*) est une variété potagère cultivée pour son esthétisme. Très décoratif en cette période de l'année, il attire le regard dans les massifs ou en potée, tout en restant comestible. Sa culture est proche de celle des choux classiques, avec une préférence pour un sol frais, bien drainé et une exposition ensoleillée. L'idéal est de le semer en mai ou juin pour avoir un effet visuel maximal entre août et octobre : le chou développe ses plus belles couleurs avec la fraîcheur. Il est rarement proposé en plant dans les pépinières locales, mais des semences sont disponibles chez plusieurs revendeurs spécialisés. Une bonne option pour les jardiniers curieux ou pour les maraîchers qui souhaitent tester des variétés à double usage : nourrir... et décorer.



Pour accéder à la liste des fournisseurs de semences, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter" et téléchargez la fiche technique : 2025 semences agricoles points approvisionnement

Sivap : nouveau service en ligne

Depuis le 23 juin, plusieurs démarches administratives concernant les actes réalisés par le Sivap (Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire) doivent être exclusivement déposées via le téléservice en ligne. Sont notamment incluses les demandes d'importation de végétaux et les demandes d'agrément technique vétérinaire des navires de pêche.

Pour en savoir plus et soumettre vos demandes, connectez-vous sur demarches.gouv.nc/davar-sivap-actes-administratifs

Clap de fin du projet Plantes Loca'Terre

Après 18 mois consacrés au développement de la biodiversité agricole et de la diversification alimentaire, Repair et L'Ifel-NC vous donnent rendez-vous **mardi 26 août dès 9 h sur l'exploitation Ch'Api'Culture à La Foa** (Pierrat) pour la clôture du projet Plantes Loca'Terre. Au programme de la journée soutenue par NaturAction et l'Agence rurale : observation de plantes à fort potentiel agronomique, témoignages de producteurs et retours d'expérience, découverte de fruitiers rares, temps d'échanges conviviaux...



Professionnels de l'agriculture et de l'environnement, ne manquez pas cette dernière journée technique placée sous le signe de la biodiversité et de son rôle sur la fertilité des sols !

Infos & inscription : tél. 74 76 24 contact@repair.nc - repair.nc

Mieux connaître la qualité de ses sols



Dans le cadre de la campagne d'analyse des sols de la CAP-NC qui se clôturera le 31 juillet, les agriculteurs peuvent aussi déposer des échantillons directement prélevés sur leur exploitation au dock des engrais à Nouméa ou dans l'une des antennes de la chambre avant le 31 octobre. Pour ce faire, il suffit de remettre au moins 1 kg de terre avec le nom du producteur et de la parcelle indiqués sur la poche contenant l'échantillon et la fiche de prélèvement remplie. Le règlement de la facture devra être fait lors du dépôt de l'échantillon. Connaître la composition et la qualité de ses sols est indispensable pour bien adapter ses pratiques.

POUR + D'INFOS
cap-nc.nc,
rubrique "actualités"

Machinisme agricole

La PMA organise des journées techniques



Début juin, la plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC a organisé une journée technique à Canala en collaboration avec la Direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord. Au programme, l'entretien périodique du tracteur et de ses outils attelés: vidange moteur, remplacement des filtres, vidange du pont avant et du boîtier de renvoi d'angle et graissage. Le 25 juin, la PMA des îles a proposé à la tribu de Wakuarory à Maré une initiation technique centrée sur l'entretien du petit matériel agricole. Une dizaine de participants ont pu apprendre les bons gestes grâce à des conseils pratiques. 10 machines ont été diagnostiquées et plusieurs remises en état sur place !

DÉFISC PROS

Nouveau Berlingo

3 places

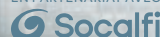


À PARTIR DE

1 395 000 F^{HTGC*} OU

29 900 F^{/mois}

EN PARTENARIAT AVEC



*Défiscalisation déduite applicable sur le BERLINGO CLUB FOURGON 650 KG. Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation INTER INVEST OUTRE-MER. Dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession. Offre valable jusqu'au 31/08/2025. Photo non contractuelle.



LE VILLAGE AUTOMOBILE
41.40.70 | www.citroen.nc

NC MOTORS KONÉ
46.61.61 | www.ncmotors.nc

Construisons notre pays,
économisons l'énergie.

ÉQUIPEMENTS AGRICOLES, L'INNOVATION POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX

Le 26 juin, le lycée agricole Michel-Rocard a accueilli la première journée innovation agroéquipement, organisée par la plateforme machinisme agricole de la CAP-NC. Une rencontre sous le signe de la technologie comme outil de performance économique, mais aussi écologique.



Créée en 2011 et cofinancée par la CAP-NC, les provinces et les prestations de formation (CFPPA, RSMA...), la plateforme machinisme agricole (PMA) avait jusqu'alors pour mission d'assurer la formation continue des agriculteurs, techniciens, élèves, etc. en matière d'utilisation, maintenance, réglage et entretien des tracteurs et outils tractés, et du petit machinisme. Elle était initialement localisée à Pouembout, à côté du lycée agricole. En 2016, une seconde plateforme a vu le jour au Cadrl (centre d'appui au développement rural loyal-tien) de Maré, au bénéfice de l'ensemble des professionnels des îles.

« À cette mission qui se poursuit, s'est ajoutée une volonté d'accompagner le public de la PMA aux questions d'innovation en machinisme comme réponses aux divers enjeux actuels, explique Sophie Tron, responsable du pôle Végétal de la CAP-NC. Qu'ils soient d'ordre économique ou social - gagner en productivité ou en rentabilité, réduire les coûts, améliorer les conditions de travail... -, environnemental ou relatif au changement climatique (gestion de la ressource en eau, de l'énergie), l'innovation technologique en matière de machinisme a en effet de réelles valeurs ajoutées à apporter au travail agricole. »

INFORMER, SENSIBILISER, OUVRIR LA RÉFLEXION

C'est pour partager cette vision que la PMA a organisé, en juin, une journée innovation agroéquipement qui a réuni environ 50 personnes (agriculteurs, techniciens, concessionnaires, élus, etc.) au lycée de Pouembout. Présentation en salle d'outils et d'actions récentes, notamment sous la forme de témoignages et de contributions volontaires de partenaires (cluster Synergie, Cadrl, société Agri Logic Systèmes, DDEE), échanges et démonstrations étaient au programme de cette journée « inspirée de Tech&Bio », souligne Sophie Tron.

Il a notamment été question de l'allongement de la durée de vie des machines, de la mutualisation du matériel telle qu'elle se pratique au Cadrl, de guidage automatique des machines, de mix énergétique, de maîtrise des consommations d'énergie, de serres innovantes adaptées au changement climatique, d'équipements de géolocalisation ou encore de sondes hydriques pour le pilotage des besoins et de la consommation d'eau. De quoi sensibiliser les professionnels sur leurs pratiques et lancer de sérieuses pistes de réflexion quant aux futurs possibles...

FOCUS

C'est en 2024, à la suite d'une mission au salon Tech&Bio, que la CAP-NC a souhaité orienter la PMA sur les questions d'innovation machinisme au service de l'agriculture, et plus largement, des enjeux actuels du secteur. La PMA s'est alors dotée d'un comité technique Innovation machinisme agricole.



VERS L'ACQUISITION D'UN BANC D'ESSAI TRACTEURS ?

À l'étude au sein du comité de pilotage de la PMA, cet investissement validerait deux objectifs : la mutualisation d'un outil au service du plus grand nombre et l'optimisation des consommations de gasoil en permettant de réaliser les réglages adéquats et propres à chaque tracteur, neuf ou d'occasion, selon son modèle mais aussi son utilisation spécifique.

→ Les chenilles défoliatrices sur maïs grain

Les chenilles défoliatrices sont des insectes broyeur qui dévorent les parties aériennes du maïs (feuille, tige, grain, épi). De plus, leurs dégâts sur épi favorisent le développement de maladies fongiques. Les noctuelles de la tomate ou bout d'épi (*Helicoverpa armigera*) et la légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) sont les principales chenilles qui s'attaquent au maïs en Nouvelle-Calédonie.

Info chok : En saison fraîche, la baisse des températures ralentit le développement des chenilles et les plantations sont généralement moins impactées. À l'inverse, en saison chaude, le cycle de développement des chenilles est plus rapide, ce qui accentue les dégâts.



Helicoverpa armigera, sur bout d'épi de maïs, a la particularité de changer de couleur durant son cycle.



Spodoptera frugiperda



Dégâts sur champ de maïs

FOCUS

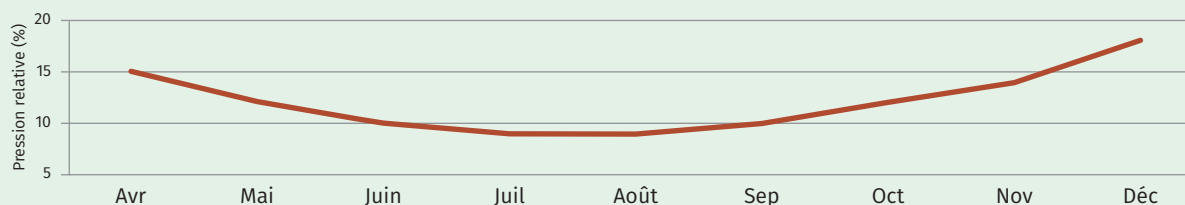
Consultez directement

-Phyto-

application web dédiée à la santé des cultures, scannez le QR code.



ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA PRESSION DES CHENILLES DÉFOLIATRICES SUR MAÏS GRAIN



Info basée sur 446 observations terrain

→ Sources : cap-nc.nc - Bulletin de santé du végétal n°71, juin 2025

PHYTO SOLUTION :

PPUA (substances actives) AUTORISÉS EN NOUVELLE-CALÉDONIE CONTRE LES CHENILLES SUR MAÏS GRAIN

Culture	Produit de biocontrôle (NC1)	Produit de synthèse non toxique ou non CMR (NC1)	Produit de synthèse toxique ou CMR (NC3)
Maïs grain	DELFIN, DIPEL DF (<i>Bacillus thuringiensis</i>), HELICOVEX (<i>nucleopolyhedrovirus</i>), SUCCESS 4, SUCCESS NATURALYTE (Spinosad), TOTALE CARE (huile de neem)	BESTSELLER 100 C (Alpha-cyperméthrine), DECIS EXPERT, DECIS PROTECH, DELTASTAR (Deltaméthrine), CORAGEN (Chlorantraniliprole), CYTHRINE L, IMTRADE CYPERSHIELD 200 (Cyperméthrine), WARLOCK EC (Emmamectine benzoate) Sous réserve de réhomologation : KARATE ZEON (Lambda-cyhalothrine)	DELEGATE WG, RADIANT (Spinetoram) Sous réserve de réhomologation : LAVRON (Lambda-cyhalothrine)

L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant en aucun cas, la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter. L'utilisateur d'un PPUA a obligation de respecter les règles et normes d'utilisation du produit homologué selon la réglementation officielle disponible sur le site davar.gouv.nc

Au contact de la terre

Nom : Laure Foord

Âge : 30 ans

Activité : agricultrice

Où : Bourail

Et aussi : en couple, 2 enfants



Quelles activités pratiquez-vous et depuis quand ?

J'ai commencé mon activité agricole en 2017, en double activité au début avant de m'engager à 100 % en 2019. Je produis principalement du maraîchage, mais j'ai aussi un quota de pommes de terre. Enfin, depuis 2022, je dispose d'un laboratoire de transformation agroalimentaire dans lequel je produis des légumes surgelés.

Qu'est-ce qui vous a conduit à exercer votre activité actuelle ?

Je savais que je voulais faire un métier extérieur, qui bouge et qui avait du sens. Je me suis donc orientée vers l'agriculture au moment de poursuivre mes études. Ça s'est imposé très naturellement.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Concrètement, ma plus grande source de plaisir est le contact avec la terre, le travail en extérieur et voir les sourires sur le visage des consommateurs quand ils voient de beaux et bons produits.

Qu'aimeriez-vous transmettre à un jeune qui viendrait prendre votre relève ?

J'aimerais lui transmettre la passion du métier, car ce n'est pas une activité facile. C'est un métier qui dépend beaucoup des éléments extérieurs, donc il faut être très résilient. Mais c'est aussi un métier passionnant, en constante évolution et rempli de sens. Participer à nourrir la population convenablement est important !

Quel est le principal obstacle que vous avez dû affronter quant à votre activité ?

Le principal obstacle, ce sont les finances. Lancer son exploitation quand on part de rien, ça coûte très cher, il faut en avoir vraiment conscience. D'autre part, je pense qu'il faut être bien entouré par ces proches car c'est un métier prenant et pour lequel on ne compte pas ses heures.

Quels autres métiers avez-vous exercé précédemment ?

J'étais technicienne en production animale.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

Je suis fière d'avoir réussi à me faire une place dans le monde agricole en tant que femme et j'espère transmettre à mes enfants de bonnes valeurs à travers mon métier.

Quel regard portez-vous sur votre avenir d'agricultrice ?

Un regard un peu inquiet face aux changements climatiques. Je pense qu'il va falloir modifier un peu nos façons de produire dans les années à venir.

Quel est votre prochain projet ?

M'agrandir en me diversifiant. J'espère aussi que mes enfants auront envie de reprendre mon exploitation.

En quoi la Chambre d'agriculture et de la pêche vous a été utile ?

La CAP-NC m'a beaucoup aidée via le dispositif RÉAGIR. Celui-ci m'a permis de repenser la gestion de mon exploitation et de m'améliorer sur certains points.

Quel est votre outil le plus précieux ?

Mon tracteur et ma moto pompe. Sans eux, c'est impossible de produire !



**NOUVEAU
MAGASIN!**



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
7h00 - 16h00
en continu

Le samedi
7h30 - 11h30

93 rue M.D.L Sacot - Village de Bourail

Tél. : 322 332



ÉLECTROMOBILITÉ

L'Agence Calédonienne de l'Energie accompagne
les entreprises dans l'acquisition de véhicules électriques
et l'installation de bornes de recharge



Jusqu'à
50%
d'aide financière

Dépenses éligibles

- Fourniture
- Installation
- Raccordement
- Mise en service



Jusqu'à 150 000 F



Jusqu'à 600 000 F



Jusqu'à 850 000 F

Toutes les informations sur
www.agence-energie.nc

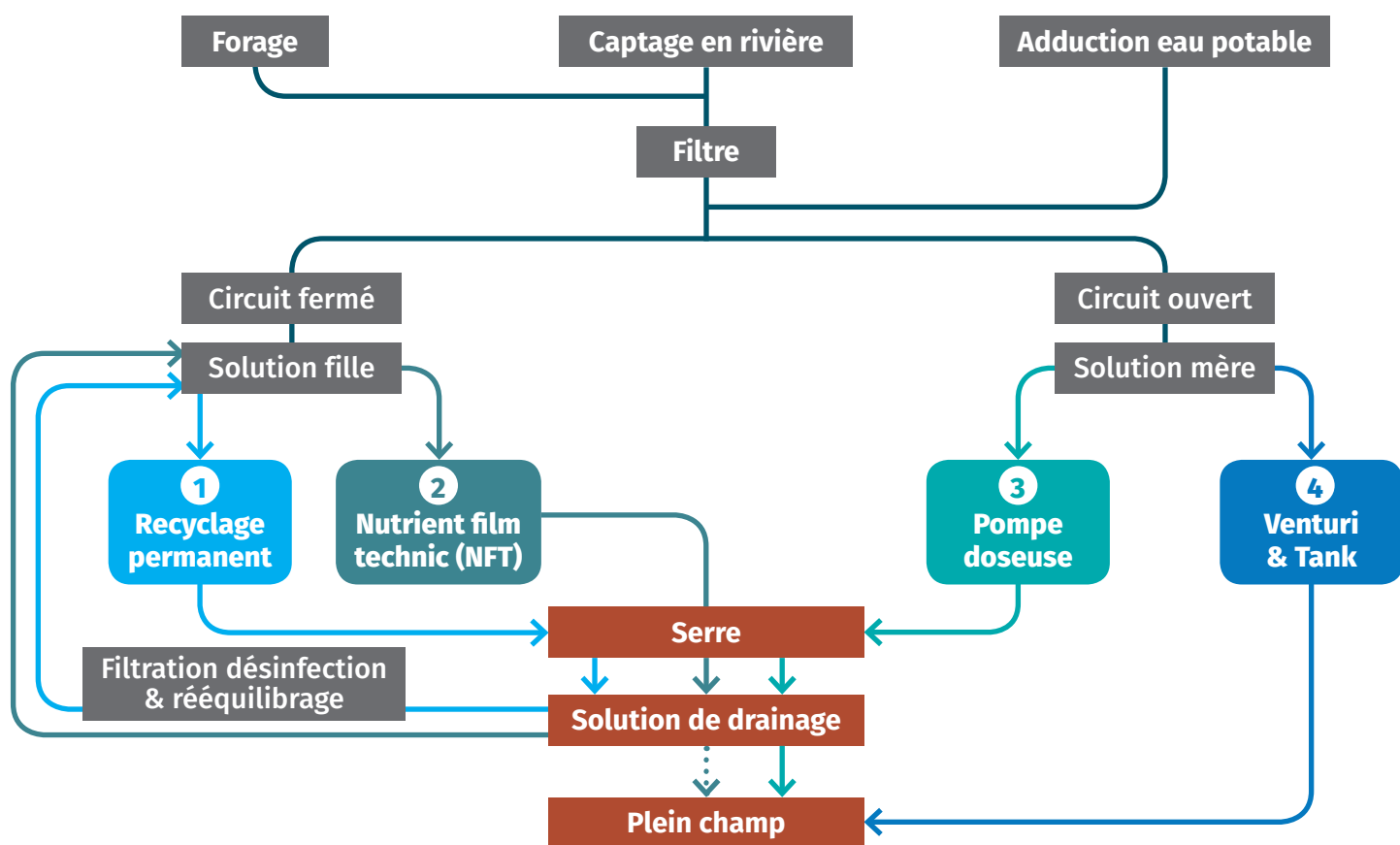
ou sur nos réseaux :



Focus sur la ferti-irrigation

La technique de ferti-irrigation consiste à injecter une solution nutritive plus ou moins concentrée à travers le circuit d'irrigation qui alimente les cultures. Elle nécessite d'utiliser des fertilisants liquides ou hydrosolubles. Selon les systèmes d'injection employés, cette méthode peut s'utiliser en plein champ ou en hors sol pour la plupart des cultures.

LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE FERTI-IRRIGATION



1 CIRCUIT FERMÉ AVEC RÉCUPÉRATION DE DRAINAGE

La solution fille alimente la culture. Les eaux de drainage s'écoulent vers un bac tampon et sont filtrées, puis remises en circuit dans la solution fille. Des capteurs corrigent le pH/EC pour rééquilibrer la solution.

→ Très économe en eau et engrais, mais nécessite un système de désinfection de l'eau et un automate de rééquilibrage de la solution fille.

2 NFT (NUTRIENT FILM TECHNIQUE)

Un film de solution nutritive faiblement concentrée (solution fille) circule en continu dans des gouttières posées en légère pente. Les racines effleurent ce film nutritif. La pompe renvoie la solution vers le réservoir.

→ Adapté aux cultures de cycle court (salade, plantes aromatiques). Nécessite un nettoyage et renouvellement mensuel de la solution nutritive.

3 SYSTÈME AUTOMATISÉ AVEC POMPES DOSEUSES

Une solution mère est injectée par le biais de pompes doseuses réglables (exemples : Dosatron, Netafim) capables d'injecter à de faibles pourcentages une solution mère pour créer la solution nutritive finale la plus proche des besoins de la culture.

→ Idéal pour une gestion précise et automatisable.

4 INJECTEUR VENTURI

Un réservoir de solution nutritive concentrée (solution mère) est relié à une ligne d'eau principale via un injecteur Venturi. Chaque gouteur délivre la solution enrichie dans le substrat. Ce système est simple, fiable et adapté à des parcelles de pleine terre.

→ Parfait pour un système simple et efficace.

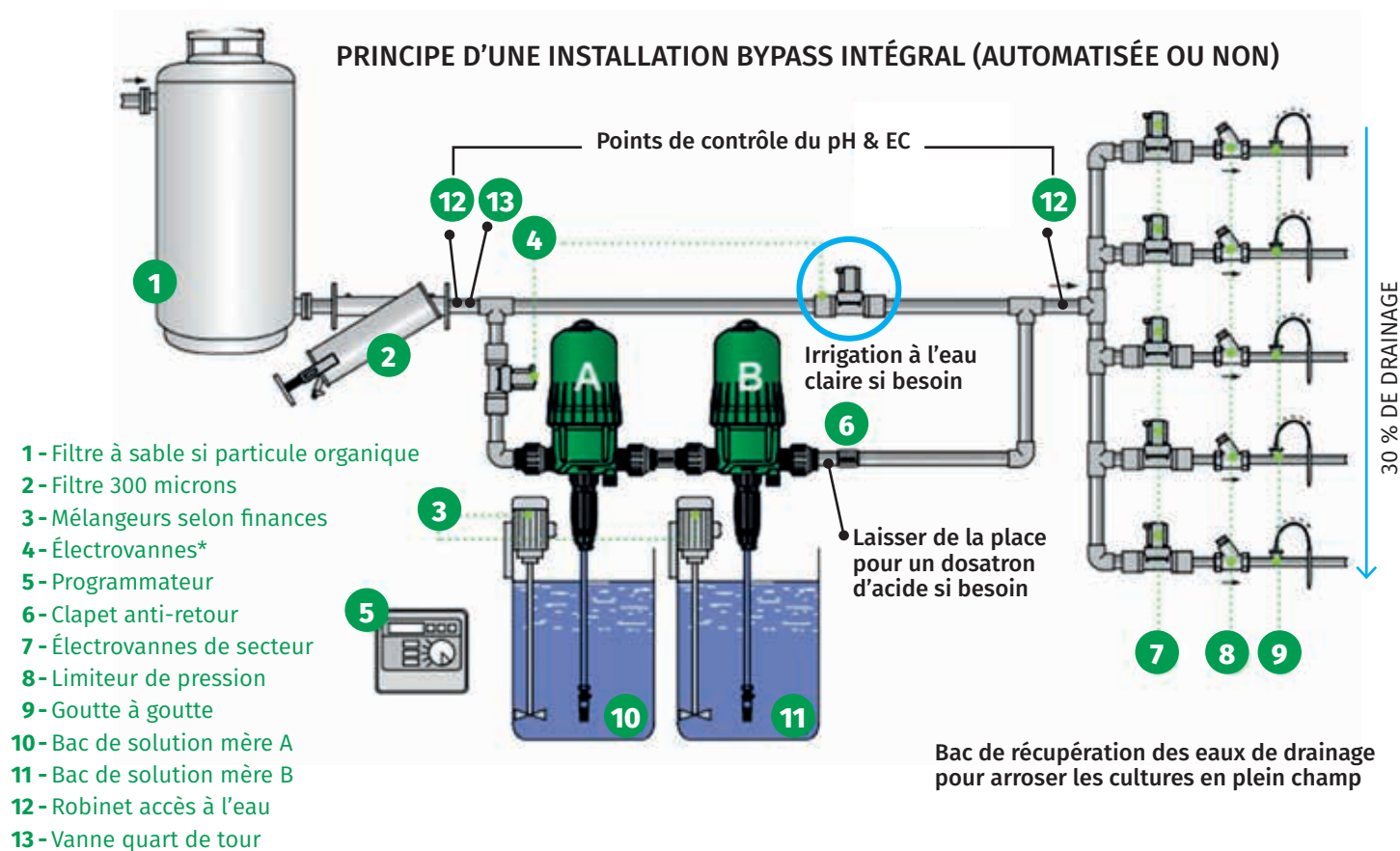


ZOOM SUR LE SYSTÈME AUTOMATISÉ AVEC POMPES DOSEUSES

Une part très importante de la production maraîchère est issue de ce système de culture qui rencontre beaucoup de succès en Nouvelle-Calédonie.

- À productivité équivalente, il est plus économe en eau et engrais que la production de plein champ.
- Il permet de s'affranchir des difficultés liées à des sols peu fertiles et inondables.
- Il peut être mis en place sur tout type de terrain et permet de produire toute l'année et de se rapprocher géographiquement des marchés.

Il est généralement utilisé sur un substrat neutre de type bourse de coco.



*Utile pour système de fertigation plein champ sinon les remplacer par vanne ¼ de tour en hors sol

AVANTAGES	LIMITES
→ Apports synchronisés, optimisation des rendements et économies d'eau et d'engrais → Réduction de la main-d'œuvre et du machinisme → Réduction de la pénibilité du travail → Traçabilité et ajustements en temps réel → Contrôle du pH et de l'EC pour une meilleure absorption des nutriments	→ Coût d'installation élevé → Maintenance technique nécessaire → Sensibilité aux obstructions, nécessité d'eau filtrée → Technicité et rigueur requises



Plus d'infos : Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 25 96 45 - engrais@cap-nc.nc - cap-nc.nc



**EN
BREF**

Zoom sur la coop Pêche : dessiner la coopérative de demain



Les avancées du troisième atelier Mieux valoriser les produits de la mer, en vue de la création d'une coopérative de pêche en Nouvelle-Calédonie, qui s'est tenu le 10 juin à l'antenne de la CAP-NC à Nessadiou, voient se concrétiser un projet né lors des assises de la pêche professionnelles 2022. L'atelier a réuni plus d'une trentaine de participants : pêcheurs, transformateurs et partenaires institutionnels venus de Lifou, Nouméa, Mont-Dore, La Foa, Bourail, Voh, Koumac, Touho et Belep, ainsi que des représentants des fédérations et confédérations de pêcheurs (FPPCPS, FPPN, SPPL, FPH, CPPNC), de l'Agence rurale, la province Sud, le service du Parc naturel de la mer de Corail, la Technopole, la Sopac et le pôle Pêche de la CAP-NC.

Les pêcheurs professionnels ont clairement exprimé leurs besoins d'avoir recours à une structure capable d'acheter en gros, d'absorber les pics saisonniers, de stocker, transporter, découper et valoriser leurs productions sur des marchés variés. Les fondements d'une coopérative ont été exposés par Benoît Beliaeff, président de la FPPCPS (Fédération des pêcheurs professionnels côtiers du Sud) : garantir une qualité et une régularité sur de nouveaux marchés, consacrer plus de temps à son cœur de métier, réduire les coûts, partager les expériences, accéder à une infrastructure et des outils mutualisés. C'est une forte avancée en faveur de la professionnalisation de la pêche côtière.

Au programme également de cet atelier, la mobilisation des acteurs de la filière pour dessiner la coopérative de demain avec :

- **Différentes options de localisation en Brousse d'une unité centrale couplée à des antennes au nord et à l'est ;**
- **Des capacités de stockage, de maintenance et la fourniture de glace sur les pêcheries excentrées ;**
- **Des priorités au transport et à l'écoulement des pêches selon des critères de qualité ;**
- **Des structures supports existantes pour créer des dépôts au plus près des pêcheurs ;**
- **Des compétences, du temps partagé et de l'emploi salarié au sein de la structure.**

Les partenaires et acteurs de la filière pêche se retrouveront prochainement lors d'un atelier de modélisation de la coopérative, en vue d'envisager une assemblée générale constitutive.



Ouvéa a la pêche !



À l'occasion de la Fête du lagon qui s'est déroulée du 27 au 29 juin sur la commune d'Ouvéa à la tribu de Mouli, le syndicat d'initiative d'Ouvéa a organisé un village de l'environnement, regroupant les acteurs de la préservation des milieux marins, auquel se sont joints les pôles Pêche et Alimentation et Développement durable de la CAP-NC. L'occasion d'afficher le double objectif « *Mangeons local !* » et préservation des ressources halieutiques, via la promotion du label Pêche responsable.

Pour rappel, ce dernier s'adresse aux pêcheurs professionnels et promeut :

- **La gestion durable des ressources marines**
- **Le respect de l'environnement et la prévention des pollutions**
- **La traçabilité et l'hygiène garanties**
- **De bonnes conditions de travail**

La CAP-NC a pu échanger avec les pêcheurs professionnels et porteurs de projet sur les conditions d'accès au label Pêche responsable et aux services de la chambre durant ces trois jours.

POUR + D'INFOS

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie

• **Pôle Pêche**

Tél. : 24 31 60 - polepeche@cap-nc.nc

- cap-nc.nc/pole-peche/

• **Pôle Alimentation et Développement durable**

Service des Signes d'identification de la qualité et de l'origine

Tél. : 78 95 04 - sigo@cap-nc.nc - signesdequalite.nc

Mission Un permis pour tous



Dans le cadre de la dynamique Un permis pour tous, le pôle Pêche de la CAP-NC s'est rendu sur le terrain aux côtés de l'équipe Sécurité des navires de la Direction des affaires maritimes (DAM) afin d'accompagner les pêcheurs professionnels de la province Nord dans leurs démarches d'obtention ou de renouvellement du permis de navigation. Ce permis, obligatoire pour l'usage professionnel d'un navire de pêche côtière, constitue un véritable levier de professionnalisation des pêcheurs. Il conditionne notamment l'accès au statut de patron pêcheur, désormais indispensable pour bénéficier de l'exonération de TGC, dans le cadre de la réforme fiscale 2025. La DAM et le pôle Pêche ont rencontré sept pêcheurs entre Koumac, Ouégoa, Pouébo, Hienghène et Touho, et ont rendu visite à un constructeur de navires en polyester renforcé sur la côte Nord-Est pour découvrir les processus de fabrication adaptés à la pêche récifo-lagonnaire.

Cette mission a permis de renouveler certains permis de navigation et d'accompagner les pêcheurs dont les navires ne disposent pas encore du titre, en les aidant à :

- Déterminer la catégorie de navigation correspondant à leur pratique ;
- Identifier les écarts entre les exigences réglementaires et l'état actuel de leur navire (équipements de sécurité requis, stabilité, conception) ;
- Préciser les actions nécessaires à la mise en conformité (interventions techniques, obstacles réglementaires, possibilités de financement) ;
- Repérer les blocages structurels éventuels (limitations dues à la conception du navire, à sa flottabilité ou à sa capacité à affronter l'état de la mer) ;
- Soumettre à l'épreuve du test de roulis les navires de plus de 20 ans pour caractériser leur stabilité, critère préalable à leur entrée dans le dispositif sécurité.

Cette action s'inscrit dans un projet plus large, visant à renforcer la sécurité en mer, soutenir la professionnalisation des pêcheurs, et structurer durablement la filière sur tout le territoire.

Choisissez un véhicule qui
vous ressemble

**System
Lease**

La solution pour les professionnels.

☎ 27 27 30 f System Lease NC

EN
BREF

Le nouveau Mémento des SIQO bientôt disponible

Le Mémento des Signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) 2024, présentant les données des productions de Bio Pasifika, Agriculture responsable, Certifié authentique et Pêche responsable côtière et hauturière, sera publié courant août.

Les points à retenir pour cette année marquée par les insurrections :

- 28 tonnes de produits certifiés ont été écoulés durant la crise à Nouméa, principalement à bord de barges maritimes ;
- Les labels Bio Pasifika, Pêche responsable côtière et Certifié authentique enregistrent de légères hausses de production.

Découvrez le Mémento des SIQO 2024 au siège de la CAP-NC et dans ses antennes, ou sur signesdequalite.nc



La dynamique autour de Bio Pasifika se poursuit !

Ce sont cinq nouvelles attributions du label qui viennent d'être enregistrées, notamment en production végétale.



Un signe fort de l'intérêt croissant pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de la santé des consommateurs. Depuis début 2025, 19 producteurs ont obtenu le renouvellement de leur label, que ce soit en production végétale ou animale, transformation ou apiculture, témoignant de la diversité et de la vitalité du secteur bio local. Ces démarches illustrent l'engagement concret et durable des producteurs, qui font de Bio Pasifika un label toujours plus vivant au service de tous les Calédoniens.

+ d'infos : agriculturebio.nc
f [agriculturebio.nc](https://www.facebook.com/agriculturebio.nc)

Matières organiques

Ouverture prochaine du comptoir des sols fertiles



Le 31 juillet, Valorga et la CAP-NC inaugureront le comptoir des sols fertiles, un nouvel espace situé au dock des engrais à Ducos, dédié aux matières organiques locales, à leur rôle dans la fertilité des sols et aux solutions concrètes pour les cultures. L'occasion de découvrir les produits organiques, rencontrer les fournisseurs locaux, échanger entre professionnels et obtenir des informations sur les aides à l'achat et au transport.

Rendez-vous jeudi 31 juillet à 13 h 30
au dock des engrais, Ducos
Valorga : tél. 97 18 30 - valorga@valorga.nc

Gestion des déchets Déchets phyto, place aux sacs transparents et recyclables !

Coléo rappelle que les big-bags ne sont pas autorisés pour le stockage des emballages vides de produits phytopharmaceutiques (EVPP). Les agriculteurs doivent impérativement utiliser les sacs transparents et recyclables fournis gratuitement dans les points de collecte habituels (dock des engrais, TIP Services, Agridis, DDEE Nord, Do Neva...). Avant le dépôt, chaque sac doit être étiqueté avec :

→ Le nom de l'exploitation → La commune → La mention «EVPP» cochée

Les sacs doivent contenir uniquement des bidons en plastique vides, rincés, percés, sans bouchon, conformément aux règles Certiphyto-NC. Concernant les emballages vides de fertilisant (EVPF), les big-bags déjà entamés sont encore tolérés, mais tous les nouveaux apports doivent également être faits dans des sacs transparents distincts.

+ d'infos : Association Coléo.
Tél. : 76 99 03 - association.coleo@gmail.com - f Coléo NC



HUIT EXPLOITATIONS TESTENT LA RESTAURATION VÉGÉTALE DE LEURS BERGES

Le projet pilote PERENNE, dont le but est la restauration et le maintien des berges, poursuit son chemin. Sur les huit propriétés qui se sont portées volontaires, sept ont déjà bénéficié de chantiers, essentiellement de plantation. Point d'étape.



Les berges de La Néra

Chaque agriculteur qui s'est porté volontaire pour participer au projet PERENNE a ses propres motivations. Préserver les ripisylves, ces zones boisées en bord de rivière, présente de nombreux avantages. Le projet PERENNE, cofinancé par l'initiative Kiwa - des solutions fondées sur la nature pour la résilience climatique, porté par le WWF et coanimé avec la Chambre d'agriculture et de la pêche, permet de tester différentes techniques afin de restaurer les berges, ici, celles de la Néra à Bourail, et de collecter des données pour en vérifier l'efficacité.

STOPPER L'ÉROSION

Depuis le premier chantier en septembre 2024 chez Rudy Roy, six autres ressortissants de la CAP-NC ont bénéficié de plantations et de travaux de réaménagement des berges. Serge Colomina, éleveur, participe au projet PERENNE pour des raisons évidentes. « Depuis l'achat de son terrain en 2019, il a perdu près de 20 mètres en bord de rivière », constate Sriani Sadimoen, chargée de mission Développement

durable à la chambre. Aussi, Serge Colomina tente de limiter l'érosion de ses terres depuis plusieurs années. Il a déjà mené des travaux de renforcement des berges, notamment en plantant du vétiver. Le projet PERENNE s'inscrit donc dans la continuité de ses efforts. D'ailleurs, chaque participant souhaite, en premier lieu, stopper l'érosion. Jean-Pierre Renevier a mis à profit ses capacités d'observation « afin de réaliser un chantier à l'écoute de l'environnement et des réalités du terrain », souligne Sriani Sadimoen. Éric Médard, de son côté, mobilise ses compétences d'enseignant pour accueillir des jeunes et les sensibiliser à la préservation des berges. Quant à Gabriel Hernu, éleveur et propriétaire de la Néra, il a à cœur de sauvegarder le patrimoine paysager.

DÉJÀ DES PREMIÈRES DONNÉES

Si chacun avance avec des motivations spécifiques, tous participent à l'évaluation de la faisabilité de la restauration des ripisylves. « Quelles charges représente l'entretien des arbres pour les agriculteurs en termes financiers,

Les chantiers permettent d'obtenir des données qui nous aideront à commencer le deuxième volet, qui consistera à maintenir les chantiers actuels, ajuster le tir si besoin, les consolider et étoffer le diagnostic.

Quelques chiffres

- 8 agriculteurs participants
- 6 chantiers réalisés
- 4 600 arbres plantés
- 1,9 km en cours de restauration
- 1 ha restauré

comme le coût de l'arrosage, mais aussi en temps ?, s'interroge Sriani Sadimoen. À la première crue, quel sera le taux de survie des plants ? Est-ce que ces plantations et ces travaux vont réellement régler les problèmes d'érosion, sachant que la rivière est un organe vivant ? » Ces travaux sont donc essentiels pour collecter des données et vérifier que le projet PERENNE est bien efficace, afin de pouvoir l'étendre à d'autres bassins versants, comme celui de La Foa. Pour certains des agriculteurs, des travaux plus conséquents sur leur berge ont été menés, « nécessitant du génie civil et l'intervention d'engins ». Le projet devrait être reconduit pour trois ans, afin de s'appuyer sur des données solides et fiables. D'ores et déjà, le premier chantier chez Rudy Roy met en évidence des freins à la restauration, liés notamment à une trop grande surface de jeunes arbres à entretenir sur une seule année ou à la pousse rapide d'espèces envahissantes. La suite au prochain épisode...



PRIM'AIR : ZOOM SUR LES FERTILISANTS ORGANIQUES

Le projet multi partenarial Prim'Air (PRomotion et Innovation pour les Matières organiques et la qualité de l'Air) se poursuit sur les cinq sites d'essais sélectionnés. Les données collectées permettront de comparer des itinéraires techniques sur cultures fourragères et maïs, en substituant la fertilisation minérale par l'organique. Quatre fertilisants organiques, issus de la production locale, seront ainsi testés. L'occasion de s'intéresser aux propriétés et modes d'utilisation de chacun d'entre eux, et de rappeler les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Type de produit organique	Description	Matériel d'épandage recommandé	Doses testées dans Prim'Air	Spécificités
Boues séchées	Matière sèche, granuleuse	Épandeur à engrais	1 à 2 tonnes par hectare	Soumis à un plan d'épandage réalisé par le fournisseur
Fumier de porc	Matière mixte	Épandeur à fumier	17 tonnes par hectare	Peut être soumis à un plan d'épandage
Lisier de porc	Liquide	Tonne à lisier	Plus de 20 tonnes par hectare	Performances dépendantes du matériel utilisé. D'autres types d'épandeurs seront testés dans le cadre de Prim'Air
Cocompost (Déchets verts - boues de step)	Matière solide, criblée plus ou moins finement selon le besoin	Épandeur à fumier ou à compost	Plus de 20 tonnes par hectare	Matière stabilisée, non odorante

Les doses apportées et testées dans le projet Prim'Air prennent en compte les besoins en éléments nutritifs des cultures, mais également la nature des produits organiques utilisés, et notamment leur part en éléments fertilisants disponibles à court terme pour les cultures. **Pour en savoir plus, consultez le guide pratique Fertilisation et amendements organiques en Nouvelle-Calédonie sur valorga.nc**

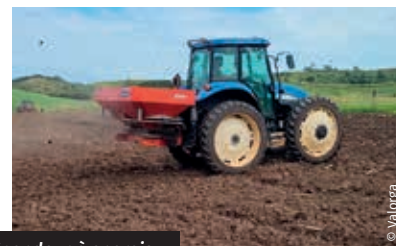
LES BONNES PRATIQUES DES ÉPANDAGES

- Faire des analyses de sol régulières afin d'ajuster les apports au service d'un double objectif économique et environnemental ;
- Utiliser un matériel d'épandage adapté afin de limiter les pertes et améliorer la performance ;
- Enfouir de préférence la matière dans le sol afin de réduire les odeurs, les pertes et de permettre au sol d'en bénéficier rapidement ;
- S'adapter aux conditions climatiques (pas d'épandage sous ou juste après la pluie) ;
- Veiller aux distances entre le lieu d'épandage, les habitations et les sources d'eau (captages, rivières, etc.) ;
- Si l'utilisation d'un produit est soumise à un plan d'épandage, se conformer à cette mesure.

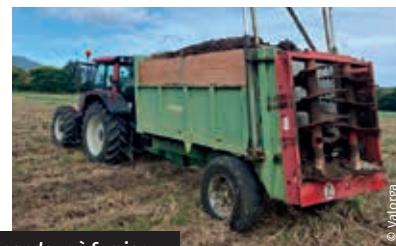
LES TENEURS EN ÉLÉMENTS FERTILISANTS

Produit en kg/t de matière brute	N azote	P ₂ O ₅ phosphore	K ₂ O potassium	Matière organique	Matière sèche
Boues séchées	56	53	7	606	883
Fumier de porc	10	19	8	175	360
Lisier de porc*	3,5	2,3	3,4	35	46
Cocompost	18	19	7	302	598

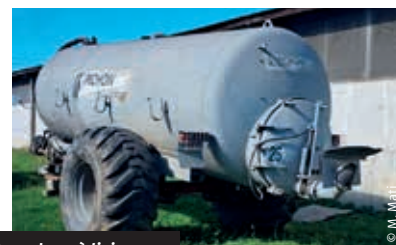
*source : Guide de la fertilisation organique à La Réunion, mars 2006



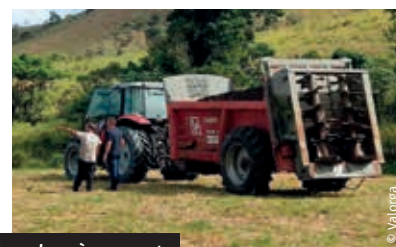
Épandeur à engrais



Épandeur à fumier



Épandeur à lisier



Épandeur à compost



Prim'Air est un projet porté en coanimation par la CAP-NC et Valorga.





Mangeons local !



Tout savoir sur le fonds PEP



Créé pour accompagner la mise en œuvre de la politique de l'eau partagée, le fonds PEP sert notamment à soutenir le déploiement de la loi sur l'eau adoptée en juin 2025. Il participe au financement des actions du schéma d'orientation de la PEP et est géré par le comité de l'eau auquel participe la CAP-NC.



Renforcement des berges de La Douhencheur, affluent de La Nera



Nettoyage des cours d'eau



Revégétalisation des berges de La Nera

LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

Appels à projets

Cofinancement possible jusqu'à 50 %, plafonné à 5 millions de francs par an, pour des actions en lien avec l'eau, et notamment l'eau à usage agricole.

Barèmes d'intervention

Soutien aux opérations d'entretien et de gestion des cours d'eau relevant du domaine public de la Nouvelle-Calédonie.

Parmi les actions éligibles :

- Entretien, aménagement et dépollution des cours d'eau (exemple : enlèvement de déchets) ;
- Restauration de bassins versants (exemple : plantations) ;
- Mise en défens de périmètres de protection des captages ou cours d'eau ;
- Installation de compteurs d'adduction ou cuves de récupération d'eau de pluie (hors eau potable) ;
- Constitution de conseils locaux de l'eau et diagnostics de bassins versants ;
- Régularisation d'ouvrages ou aménagements (exemple : diagnostics hydrauliques).

COMMENT SOLLICITER LE FOND PEP POUR LE FINANCEMENT DE TRAVAUX

- 1 > Vérifier que les travaux concernent bien un cours d'eau classé au domaine public de l'eau (DPE)
- 2 > Remplir le formulaire de demande disponible sur le site de la Davar et le transmettre au service de l'eau : davar.sde@gouv.nc
- 3 > Le SDE accuse réception et attribue un numéro de dossier.
- 4 > La demande est instruite sous 1 mois : analyse de la recevabilité.
- 5 > Projet d'arrêté rédigé, avec enquête administrative durée : 1 à 2 mois
- 6 > Si le montant des travaux est supérieur à 1 million, avis du comité de l'eau requis. Sinon, la Davar instruit directement.
- 7 > Envoi du projet de convention et de l'arrêté à l'exploitant
- 8 > Les travaux peuvent démarrer après information du SDE.
- 9 > À la fin des travaux, informer le SDE
- 10 > Le SDE dispose d'un mois pour vérifier la conformité et délivrer un certificat de conformité ou demander des actions correctives, si nécessaire.

Pour rappel, tout travail, prélèvement, aménagement ou activité sur le domaine public de la Nouvelle-Calédonie doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation préalable.



FOCUS

La politique de l'eau partagée

Dans le cadre du changement climatique et de ses impacts tels que la sécheresse ou les inondations, la PEP œuvre à protéger, préserver et gérer de manière raisonnée la ressource en eau du territoire afin de garantir à tous les Calédoniens une eau de qualité, en quantité suffisante et durable. En ce qui concerne le secteur agricole, elle vise notamment à mieux maîtriser la consommation et à limiter les impacts sur les milieux environnementaux. En novembre 2021, le fonds PEP a été créé afin de soutenir la mise en place d'actions concrètes.

PRÉSENTATION DES BARÈMES D'INTERVENTION

	Contribution enjeux privés	Contribution enjeux collectifs
TRAVAUX D'ENTRETIEN DU LIT		
Enlèvement manuel d'embâcles	3 000 F/m ³	5 000 F/m ³
Enlèvement mécanique d'embâcles	1 500 F/m ³	3 000 F/m ³
Remodelage, recentrage des écoulements	1 000 F/m ³	2 000 F/m ³
Plafond par opération	2 000 000 F	5 000 000 F
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU LIT		
Enrochement bicouche avec géotextile ou autres ouvrages de génie civil	2 500 F/m ³	5 000 F/m ³
Gabion souple ou électro soudé	3 000 F/m ³	6 000 F/m ³
Fascine, génie végétal	2 500 F/m ²	5 000 F/m ²
Travaux revégétalisation des berges	500 F /plant	1 000 F/Plant
Plafond par opération	5 000 000 F	20 000 000 F
NETTOYAGE DES COURS D'EAU		
Nettoyage du cours d'eau - déchets de grosse taille	30 000 F/tonne	
Nettoyage du cours d'eau - déchets de petite taille	50 000 F/m ³	
Plafond par opération	3 000 000 F	
TRAVAUX DE RESTAURATION DES BASSINS VERSANTS ET MISE EN DÉFENS		
Plantation d'arbres	500 F/plant	
Mise en défens de périmètres de protection des eaux ou de cours d'eau	600 F/mètre linéaire	
Plafond par opération	3 000 000 F	
INSTALLATION DE COMPTEURS D'ADDUCTION D'EAU BRUTE		
Jusqu'à DN 100	45 000 F/compteur	
Plafond par opération	450 000 F	
DN 200	85 000 F/compteur	
Plafond par opération	850 000 F	

Pour consulter la liste complète des barèmes, rendez-vous sur eau.nc, rubrique "Fonds de soutien pour la politique de l'eau partagée"



Pour en savoir plus sur le fonds de soutien à la politique de l'eau partagée - eau.nc
Davar, Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales
Service de l'eau : tél. 25 51 12 - davar.sde@gouv.nc - davar.gouv.nc

FICHE TECHNIQUE

GESTION DE L'ENTREPRISE

→ Pour accompagner ses ressortissants dans la gestion de leur exploitation ou de leur entreprise, le pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC propose des fiches technico-économiques afin de mieux piloter ses activités.

La capacité d'autofinancement ou CAF

1 - DÉFINITION DE LA CAF

La capacité d'autofinancement est un ratio fréquemment utilisé par les financeurs et notamment les banques, car elle représente les ressources internes générées par une exploitation sur une période donnée. Cela étant dit, il est parfois plus facile de cerner la CAF par ce qu'elle n'est pas. C'est l'occasion de démystifier certaines "croyances".

Croyances	Réalité
CAF = trésorerie	Faux : la CAF ne tient pas compte des flux de trésorerie réels. Elle représente le potentiel théorique des ressources internes sans tenir compte des délais de paiement.
CAF = rentabilité	Faux : elle mesure les ressources internes générées mais pas le rendement. Pour le rendement, on regarde la marge nette ou le résultat.
CAF = capacité à tout financer	Faux : elle représente le potentiel disponible que l'entreprise pourrait utiliser dans le financement de ses besoins. Elle ne couvre pas forcément tout le besoin d'investissement et s'emploie comme un levier pour obtenir un emprunt auprès d'un organisme financier.
CAF positive = bonne santé	Faux : une CAF positive ne garantit pas la solidité financière car l'entreprise peut en même temps, le plus souvent, souffrir de problèmes de liquidité ou d'un endettement excessif.

2 - LE RÔLE ESSENTIEL DE LA CAF

C'est un indicateur essentiel de **santé financière**, permettant à une entreprise de :

- Rembourser ses dettes (annuités)
- Financer ses investissements, tout ou partie
- Attribuer des dividendes aux associés

① Indicateur pour évaluer votre **capacité de remboursement** : ce ratio - **Annuité/CAF** - donne le pourcentage de la CAF dédié au remboursement de l'annuité de la dette

- **Ratio supérieur à 70 %** : votre capacité de remboursement est à son maximum. Il vous sera difficile d'obtenir un emprunt supplémentaire sur les seules ressources générées par l'entreprise.
- **Ratio entre 30 % et 70 %** : votre capacité de remboursement n'est pas saturée. Il vous est possible d'envisager un nouvel emprunt.
- **Ratio inférieur à 30 %** : il devrait vous rester une bonne capacité de remboursement pour envisager un nouvel emprunt selon le montant et l'utilisation.

② Indicateur pour évaluer votre **capacité d'endettement** : ce ratio - **Total dettes nettes/CAF** - révèle le nombre d'années que vous mettrez à rembourser la totalité de vos dettes en utilisant 100 % de votre CAF.

- Ratio inférieur à 3 ans : situation saine
- Ratio entre 3 et 5 ans : situation acceptable dans le secteur de l'agriculture
- Ratio supérieur à 5 ans : la capacité d'endettement est largement utilisée même si dans certains secteurs de l'agriculture à fort investissement, il est parfois possible d'aller plus loin.

3 - CALCUL DE LA CAF

Elle correspond au résultat net **augmenté des charges non décaissables** (comme les dotations aux amortissements) et **diminué des produits non encaissables**.

CAF = résultat net + dotations aux amortissements
– reprises sur amortissements et provisions
– produits de cession d'actifs

ANNUITÉ
supérieure
à 70 %
de la CAF

ANNUITÉ
comprise
entre 30 %
et 70 %
de la CAF

ANNUITÉ
inférieure
à 30 %
de la CAF

Dans le secteur agricole où les marges sont souvent faibles et les investissements lourds, la CAF couvre rarement la totalité du financement. Elle sert plutôt d'apport lors d'une demande d'emprunt.

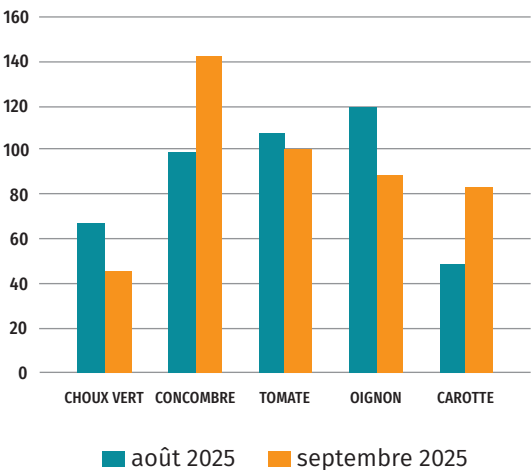
➤ **Renseignements : Chambre d'agriculture et de la pêche**
Pôle Appui aux ressortissants - Tél. : 24 31 60 - poleressortissant@cap-nc.nc



INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Légumes : production prévisionnelle pour 2025 Source : Davar, avril 2025

Nous entrons dans la période de pleine production : entre juillet et septembre, plusieurs légumes affichent des volumes prévisionnels de production importants. En août, la production d'oignons devrait atteindre les 120 tonnes. Avec des pics à plus de 20 t/semaine, le volume de production de tomates dépassera 100 tonnes. Le concombre télégraphe connaît une forte progression, culminant à 143,5 tonnes en septembre, comme l'aubergine avec 4 t/semaine et le chou-Chine avec 35 t/semaine pour la même période.



→ SMAG

(depuis le 1^{er} juin 2024)

842,97 F/h
ou **142 462 F**
brut/mois (169 h)

→ Prix de l'énergie

juillet 2025

Essence : 155,40 F/l

Gazole : 135 F/l

Gaz : 13 618 F
la bouteille T39



Le chiffre

+15 %

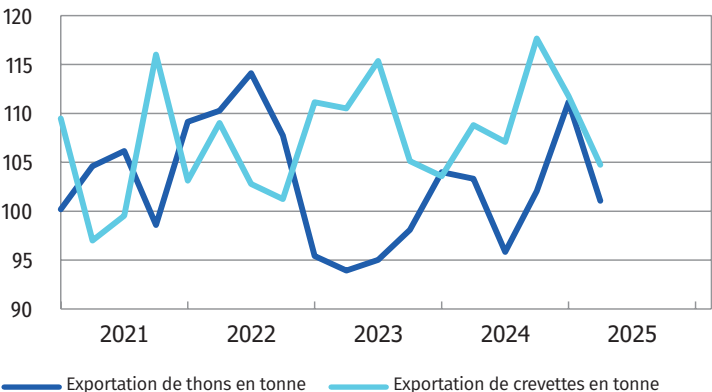
En un an, le prix de la bouteille de gaz T39 est passé de 11 838 francs à 13 618 francs, soit une augmentation de 15 %.

Source : observatoire-energie.gouv.nc

Fruits : production prévisionnelle pour 2025

Cette année, les prévisions annoncent des volumes élevés sur plusieurs fruits clés dans les mois à venir. La banane dessert domine le marché, avec une production annoncée de plus de 120 tonnes en juillet, pour diminuer autour de 80 t le mois suivant. La production d'oranges se stabilise autour de 100 tonnes en juillet et 90 tonnes en août.

L'exportation de thons et de crevettes en recul Source : ieom.fr



Les indicateurs des filières crevette et thon à l'export sont en net recul depuis le début de l'année. Au premier trimestre, les exportations de crevettes ont diminué de 32,3 % et celles de thon chutent de 47,8 %.

Rapport IEOM 2024

En 2024, l'agriculture et la pêche ont été globalement résilientes malgré le contexte de crise. La production vivrière a été peu touchée, même si des dégâts matériels ont été relevés sur plusieurs exploitations. Les circuits courts et la vente directe ont permis de maintenir une certaine activité commerciale. En revanche, l'exportation agricole a chuté de 26,2 %, notamment pour le santal et la vanille. L'aquaculture (crevettes) a souffert des blocages logistiques et de la baisse de la demande, avec une contraction des ventes de 33,9 %. La pêche professionnelle a connu une baisse de 10,3 % de ses débarquements, affectée par les difficultés d'accès aux ports et marchés. **Pour en savoir plus, rendez-vous sur ieom.fr**

Dates	Actions	Détails
14 août 2025	DSF - Déclaration & paiement de la TGC - 2 ^e trimestre	Pour les personnes étant soumises à la TGC
31 août 2025	DSF - Paiement de l'impôt foncier	La contribution foncière a été émise en principe en mai. Le paiement a lieu au service de la recette de la DSF, ou en ligne.
30 sept 2025	CAFAT - Travailleurs indépendant	Cotisation Ruamm du 4 ^e trimestre 2025
28 oct 2025	CRE (caisse de retraite des employés) - Employeurs	Déclaration et paiement de la CRE - 3 ^e trimestre
31 oct 2025	CAFAT - Employeurs	Déclaration et Cotisation DNT (déclaration nominative trimestrielle) - 3 ^e trimestre

→ VOS PROCHAINES FORMATIONS - AOÛT À DÉCEMBRE 2025

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE ?	ORGANISME DE FORMATION
-------	------	------	-------	--------	-----------	------------------------

THÉMATIQUES AGRICOLES

Production hors-sol : implanter et gérer ses cultures et optimiser leur gestion	2 sessions : 12 et 19 août - 7 et 14 octobre	Provinces Nord et Sud	2 x 1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Formation formateur d'adulte en présentiel	du 18 au 22 août	Provinces Nord et Sud	5 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Horticulture : composition florale et bouquet	les 2 et 3 septembre	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Apiculture - initiation	2 sessions : 7, 8, 15, 16 oct - 18, 19, 25, 26 nov	Provinces Nord et Sud	4 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Initiation à la soudure à l'arc	Du 13 au 17 octobre	Provinces Nord et Sud	5 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Base de la production végétale	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Fertilité des sols sans engrais de synthèse	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Protection agroécologique des cultures maraîchères : niveaux 1 et 2	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Produire son propre compost	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Conservation et qualité des fruits et légumes	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Bases de l'agronomie	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Concevoir son projet agricole	dates à définir	Provinces Nord et Sud	3 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Tracteur agricole	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Entretien de petits matériels agricoles	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Collecteur de semences d'espèces végétales endémiques	dates à définir	Provinces Nord et Sud	62 h	Tout public	Oui	CFPPA
Chef collecteur de semences d'espèces végétales endémiques	dates à définir	Provinces Nord et Sud	100 h	Tout public	Oui	CFPPA
Prescripteur d'action de revégétalisation	dates à définir	Provinces Nord et Sud	27 h	Tout public	Oui	CFPPA

CERTIPHYTO-NC (obligation réglementaire)

CERTIPHYTO-NC 1	5 août	Nouméa	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC				
	14 août	La Foa								
	3 septembre	Pouembout/Voh								
	23 septembre	Nouméa								
	9 octobre	Bourail								
	4 novembre	La Foa								
	19 novembre	Pouembout/Voh								
	19 décembre	Nouméa								
	CERTIPHYTO-NC 3	Sessions pour le renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement : 22 août à Nouméa, 9 et 10 sept à Pouembout/Voh, 16 sept à La Foa					2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
Sessions pour le renouvellement formation + évaluation : 10 septembre et 20 novembre à Pouembout/Voh, 30 octobre à Bourail, 2 décembre à Nouméa		1 jour								
18, 21 et 22 août		Nouméa	3 jours							
2, 4 et 9 septembre		Pouembout/Voh								
11, 15 et 16 septembre		La Foa								
2, 7 et 8 octobre		Bourail								
12, 13 et 18 novembre		Nouméa								
CERTIPHYTO-NC 4		Sessions pour le renouvellement formation + évaluation : 18 et 19 septembre à La Foa, 4 et 5 décembre à Nouméa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC			
		12, 13, 19 et 20 août	Bourail	4 jours						
	28, 29 octobre et 4, 5 novembre	Pouembout/Voh								
	25, 26 novembre et 2, 3 décembre	Bourail								
	9, 10, 16 et 17 décembre	Nouméa								

Sous réserve de modification des dates et lieux - juillet 2025

Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la CAP-NC : tél. 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage. Inscriptions auprès du service formation. Pour rappel, le délai admissible pour le renouvellement NC3 et NC4 est de 6 mois après la date de fin de validité. Au-delà, les participants devront suivre à nouveau une session initiale pour obtenir leur Certiphyto.

Rendez-vous sur : [f @formationagricolenc](https://www.facebook.com/formationagricolenc)

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord : tél. : 47 70 50
cfppa.caledonie.nord@educagri.fr
CFPPA Sud : cfppasud@canl.nc

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation.
Tél. : 47 68 88 - contact@fiaf.nc - www.fiaf.nc



DÉTOUR AU GÎTE DU KONIAMBO DE VOH

Niché en province Nord à Voh, le gîte du Koniambo, membre du réseau Bienvenue à la ferme, propose un hébergement paisible avec plusieurs bungalows confortables et bien équipés. C'est aussi une adresse gourmande à ne pas manquer. Sa table d'hôte met à l'honneur les produits locaux et de saison, cuisinés avec soin et servis sous un faré commun. Ouvert le midi (sur réservation uniquement) du lundi au jeudi aux clients du gîte comme aux visiteurs extérieurs, le gîte du Koniambo devient un espace de partage chaleureux. Le soir, du lundi au dimanche, les repas sont réservés aux hôtes. Une belle façon de découvrir les saveurs calédoniennes dans un cadre authentique et convivial.

Renseignements et réservations au 76 98 04



Agriculteurs, vous voulez adhérer ? C'est simple !

Vous êtes inscrit au registre de l'agriculture et de la pêche et exercez une ou plusieurs activités d'accueil, de service ou de vente directe à la ferme.

Alors contactez-nous et nous vous orienterons en fonction des formules d'accueil proposées par le réseau. Une fois le cahier des charges complété et signé, votre dossier sera étudié en commission...

Si vous devenez adhérent, vous pourrez bénéficier de nos supports de communication et entrerez dans la grande famille des agriculteurs du réseau Bienvenue à la ferme !



Plus d'infos :

**Chambre d'agriculture et de la pêche
Antenne de Bourail**

Sabrina Lucien, animatrice

Tél. : **44 23 48 / 79 36 10**

bienvenuealaferme@cap-nc.nc

www.bienvenuealaferme.com



Les services du pôle Végétal

Pour renforcer l'accompagnement des agriculteurs, les services techniques du pôle Végétal sont disponibles pour des échanges en direct via l'application WhatsApp. N'hésitez pas à les contacter !



SANTÉ DES CULTURES

Groupe de défense sanitaire du végétal (GDS-V)

✉ gds-v@cap-nc.nc

→ Nord et centre de la Grande Terre

📞 **71 25 99** basé à La Foa

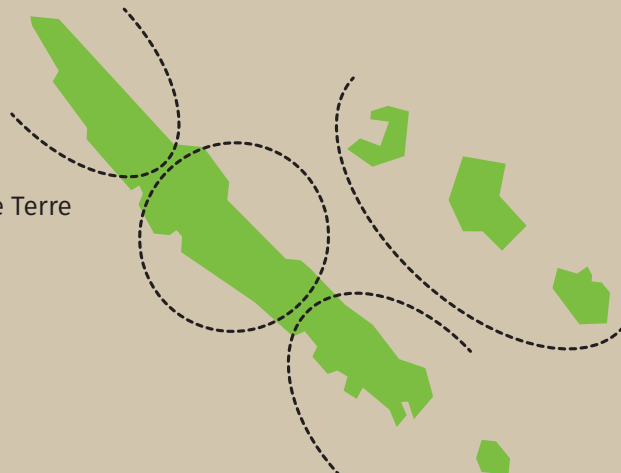
📞 **76 14 73** basé à Bourail

→ Sud et Grand Nouméa

📞 **71 72 45** basé à Nouméa

→ Îles Loyauté

📞 **70 97 26** basé à Maré



AGROÉQUIPEMENT

Plateforme de machinisme agricole

✉ pma@cap-nc.nc

→ Grande Terre

📞 **75 72 52** basé à Pouembout

→ Îles

📞 **94 61 32** basé à Maré

FERTILITÉ DU SOL

Dock des engrais

✉ engrais@cap-nc.nc

📞 **25 96 45** basé à Nouméa-Ducos

ANIMAUX À VENDRE

À vendre cheptel race charolaise, tout âge. Visible sur Ouaco.
Tél. : 96 34 08

Réduction de cheptel ovin à Poya. Vente de brebis, agnelles et béliers.
Tél. : 95 30 86 - agriblue@aquablue.nc

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout. Les poussins de Tamaon
Tél. : 77 15 95

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2 000 F/l'unité.
Tél. : 86 41 38

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis. **Tél. : 77 51 60**

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sène-pol-Limousin Charolais.
Tél. : 79 85 50

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaméni, Boulouparis. 11 têtes. Prix : 1 500 000 F.
Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37

ANIMAUX RECHERCHE

NOUVEAU Cherche à échanger bouc reproducteur âgé de 5 ans (beau poil, gentil, cornes retournées vers l'intérieur) contre un autre bouc reproducteur visible sur Karikaté Païta
Tél. : 79 93 84

Recherche cornes de cerf en toute quantité.
Tél. : 90 05 55 ou 77 17 08

Recherche génisses, tous bovins : faire offre. **Tél. : 79 22 83**

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU 1 Nissan Patrol benne basculante équipé bull bar treuil side step, série 291 000 NC, 183 000 km peu évolutif, embrayage neuf, entretien régulier par garagiste, visible sur Nouméa. Prix 3,5 MF
Tél. : 84 80 57

Vente engins occasion. Gerbeur : pramac GX 12/25, puissant, fiable, conduite latérale maniable et stable. Charge 1 200 t - hauteur de levage 2,75 m. Autonomie 3 h. Prix : 600 000 F. Élévateur thermique / Model GP 15, série 3 AP 2025A. Charge 1,5 t. Prix : 600 000 F.
champispouss@gmail.com

Cuve métal 18 m³ sur bac rétenteur. Prix : 180 000 F.
Tél. : 85 63 79 / 78 12 08

Gyrobroyeur Howard Galva type EHD240. Prix : 500 000 F.
Tél. : 77 78 13

Plumeuse volaille 30d semi-pro très peu servie. Valeur neuve : 84 900 F.
Tél. : 51 83 03 - agripro.nc@gmail.com

Structure serre agricole en acier galvanisé, acquise en 2012, 9,6 m de large par 40 m de long (384 m²). N'a jamais été montée.
Tél. : 51 95 46

Cuve en polyéthylène, 5 000 litres, visible sur Farino. Prix : 200 000 F.
Tél. : 79 27 03

Chambre froide positive, dimensions 4,95 x 5,90 x 2,80 m, 73m³ / 27m² - occasion. La Tamao. Prix : 2 MF à débattre.
Tél. : 50 62 12
giteanimalierducaillou@gmail.com

À vendre tondo broyeur 1,80 m, départ hydraulique. Prix : 400 000 F.
Tél. : 85 04 38

MATÉRIEL RECHERCHE

Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion.
Tél. : 84 40 74 - barri.fel@gmail.com

Recherche boîtier de gyro, marque Berents 1,80 m.
Tél. : 78 79 57

Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur.
Tél. : 50 31 81

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins.
Tél. : 79 97 86

TERRAINS À VENDRE

NOUVEAU À vendre propriété de 2,92 ha à Kaala-Gomen avec maison F3 +terrasse, 1 élevage avicole de 16 parcs sur 1000 m² avec 400 volailles, couveuse de 350 œufs et poussinière équipée de cages et volières. 1 verger de 250 arbres fruitiers irrigués et automatiques. 1 serre équipée culture hors sol de 25 x 6 m et une serre de 15 x 5 m en pépinière arbres fruitiers. 1 stock de porte-greffes agrume d'environ 3 000 plants et environ 150 plants greffés à la vente. Céder à 32 MF.
Tél. : 97 31 58 / 75 38 30

À vendre à la Tamao Païta terrain de 1,7 ha + maison d'habitation + exploitation agricole (forage avec pompe électrique, panneaux solaires, batterie, arbres fruitiers). Prix : 45 MF.
Tél. : 94 82 86 - jltamao@hotmail.fr

À vendre terrain de 8,77 ha à Bourail Boghen, arboré, clôturé, eau, électricité, forage, téléphone, internet. Prix : 49 MF.
Tél. : 98 00 35 - mailnoumea@mls.nc

À vendre à Moindou belle propriété giboyeuse de 14,60 ha en partie boisée. Bordée par la rivière, constituée de

plaine, sensiblement inclinée. Terre à 80 % cultivable et bénéficiant d'une servitude. Terrain non viabilisé, possibilité de forage. Prix : 30 MF.
Tél. : 71 01 41

À vendre propriété 7 ha à Païta. 4 logements, tracteur, pelle, giro, etc.
Tél. : 84 63 71

Sortie nord de Bourail, terrain de 9 ha avec habitation, dont 5 ha en bordure de rivière.
Tél. : 77 86 79 - jp.rolly@lagoon.nc

À vendre exploitation agricole Dumbéa Rivière sur 2 ha, hors sol, sous serre et plein air, culture de bananes. Exploitation récente 8 ans, très bon état et bon rendement.
Tél. : 87 62 10

À vendre exploitation agricole en hydroponie certifiée AR, 8 ans existence, clientèle, 2 ha, Dumbéa Rivière.
Tél. : 87 62 10

À vendre 24 ha situé à Pouembout, propriété agricole, dock + bungalow, eau/électricité.
Tél. : 73 27 46

TERRAINS LOCATION

1 terrain nu de 3 ares environ à 20 000 F/mois et 1 terrain nu de 5 ares environ à 30 000 F/mois.
Tél. : 76 43 59 - abeille@lagoon.nc

Terrain de 3 ha sur Moindou pour agriculture ou élevage.
Tél. : 79 98 09 / 74 27 14

Jeune agriculteur récemment arrivé recherche propriété pour élevage bovin. **Tél. : 53 65 11**
morelquentin676@gmail.com

TERRAINS RECHERCHE

Recherche 10 ha irrigables pour cultures maraîchères.
Tél. : 76 19 84 - dgodillot@free.fr

Recherche location d'un terrain de chasse pour trois (300-400 ares) avant La Foa.
Tél. : 86 68 68 - a.polizzi@mls.nc

Recherche terrain entre 50 ares et 10 ha - zone : centre NC. Étude toute proposition.
Tél. : 51 01 62

VÉGÉTAUX À VENDRE

Plants de poingo, origine vitroplants locaux. Prix 1 350 F, tarif dégressif en fonction des quantités.
Tél. : 75 52 12 - aclkabar@gmail.com

Pieds de santal en pot de 500 ml, 1, 2 ou 3 litres.
Tél. : 79 76 43

Compost 100 % végétal à enlever

à La Foa, tarifs dégressifs
Tél. : 70 83 10 ou 73 35 10

Balles rectangulaires Rhodes Grass petit format, Pangola Grass ou tout-venant en stock ou sur commande, toute l'année, Prix : à partir de 500 F.
Tél. : 76 35 12

Bottes de foin rondes, La Foa.
Tél. : 86 80 99

Bottes de foin de 230 kg à 6 000 F.
Tél. : 77 67 45

Plants d'agrumes greffés variés, Prix : 1 800 F. Plants citrons 4 saisons non greffés, Prix : 1 500 F.
Tél. : 95 14 74

Visible à la ferme de Koligoh. Diverses plantes 2 000 F/plant : rosiers, arbres fruitiers (avocatiers, manguiers, corossoliers, pommes kanak...) **Tél. : 47 67 25** à partir de 18 h

DIVERS

Don de papier broyé gratuit par les Archives de la Nouvelle-Calédonie. Idéal pour le paillage ou autre utilisation agricole. Volume disponible : 20 tonnes/mois.
Tél. : 73 15 26

Vend 2 canots fibre 5,50 m de long dont un submersible. Prix : 50 000 F, le canot. Visible sur Magenta.
Tél. : 92 06 18

Exploitation apicole vend 60 colonies en ruches langstroth en production, 25 ruchettes langstroth état neuf et 500 cadres montés filés neufs. Prix : 1,7 MF.
Contact : scanaoj@gmail.com

Recherche une ânesse pour achat ou saillie sur Karikaté
Tél. 79.93.84 - Philippe Courtot

Pinus à couper. Faire offre à la pépinière, Dumbéa. Renseignements Serge Toyon : **tél. 92 06 18**

À vendre os calcinés, idéal pour permaculture/maraîchage, Par 10 : sac 25 kg / 800 F, Dumbéa.
Tél. : 78 28 84

Prestation d'espaces verts : élagage, terrassement, zones : Bourail, Koné, La Foa.
Tél. : 74 63 40 / 75 19 33 - Franck Robelin

Fumier de poules pondeuses 100 % naturel, sac 25 L/800 F. Disponible sur Bourail ou possibilité de livraison.
Tél. : 50 52 84

À vendre rejets de bananier origine vitro, plants pour professionnels, Prix : 800 F l'unité.
Tél. : 77 94 03



COMMENT TRANSMETTRE VOTRE ANNONCE

Flashez ce QR code

Remplissez le formulaire en ligne et envoyez-le à accueil@cap-nc.nc

Chaque annonce sera publiée dans 3 parutions à suivre de La Calédonie agricole. Le contenu de chaque annonce engage la seule responsabilité de leur auteur.

Je m'abonne • pour 6 numéros ☐ soit 1 200 F
La Calédonie agricole • pour 12 numéros ☐ soit 2 200 F

Merci de retourner le coupon accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la CAP-NC

Nom Prénom

N° de la carte agricole et de la pêche

ENERGIE MAX

**UN MAX D'ÉNERGIE
EN TOUT TEMPS, EN TOUS LIEUX**

POMPES DE RELEVAGES SOLAIRES

200 L/h à 60 m³/h • 1 m à 300 m HMT



INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Sites isolés et autonomes avec batterie lithium

Maisons raccordées réseaux avec ou sans batterie lithium



**GARANTIE
10 ANS**

☎ 28 74 60 • ✉ contact@energiemax.nc

📘 Energie MAX



AgriPro'Sud

Des services en ligne dédiés
aux professionnels du monde agricole

province-sud.nc/agriprosud

La province Sud vous propose en 1 clic :



FORMATION ET
ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE



ACCOMPAGNEMENT
AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



VALORISATION DES
COMPÉTENCES



RÉGLEMENTATION

Direction du développement durable des territoires (DDDT)

Nouméa : 20 34 00 | Païta (à Port-Laguerre) : 20 39 50 | La Foa : 20 39 20 | Bourail : 20 39 00

«Penser proximité, agir durablement.»

province-sud.nc



AGIR POUR
L'AVENIR

